



# DU CÔTÉ DE L'ALGEEI

UNE FERME AU CŒUR DU FOYER LA COURONNE  
P. 29



## DOSSIER

LA PLACE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE  
LEURS PROCHES AU SEIN DE NOS ORGANISATIONS  
P. 06 À 26

## RENCONTRES AVEC...

MÉLANIE LEY ET PHILIPPE LALANNE  
ADMINISTRATEURS DE L'ALGEEI  
P. 04 ET P. 05

## À VOS AGENDAS !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 18 JUIN 2025

DUODAY : 20 NOVEMBRE 2025



UN POTAGER AU FOYER LA FERRETTE  
P. 32

**03** LE MOT DU PRÉSIDENT

## RENCONTRE AVEC...

**04** MÉLANIE LEY, ADMINISTRATRICE DE L'ALGEEI

**05** PHILIPPE LALANNE, ADMINISTRATEUR DE L'ALGEEI

## DOSSIER

**06** AGIR ENSEMBLE

**06** DE L'IDENTIFICATION DES DÉFAILLANCES AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES PARENTALES

**08** L'USAGER, SES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS : UNE COLLABORATION TRIPARTITE

**09** EXPERTISES CROISÉES AU BÉNÉFICE DU PROJET DE L'ENFANT AU SESSAD D'AGEN

**11** VALORISER LA PARENTALITÉ : L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES PAR LE SAVS JASMIN

**13** RENCONTRE AVEC DES AIDANTS FAMILIAUX AUPRÈS DE PERSONNES ACCUEILLIES AU SEIN DU FOYER LA COURONNE

**15** LES INTERRELATIONS ENTRE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE, SA FAMILLE ET LE CAMSP/CMPP DE VILLENEUVE-SUR-LOT

**17** CAMSP & CMPP MARMANDE-TONNEINS DES GROUPES DE TRAVAIL "FAMILLES" POUR LA CONSTRUCTION DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

**19** CO-CONSTRUIRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : L'IMPLICATION DES FAMILLES AU CAMSP D'AGEN

**21** LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES D'ENFANTS PRÉSENTANT UN TSA : VERS UNE CO-CONSTRUCTION DES ACCOMPAGNEMENTS

**22** LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES AU SEIN DU DHA DE GARDÈS

**23** UN LIEN PRÉCIEUX ENTRE LES FAMILLES ET L'ÉTABLISSEMENT

**24** USAGER ET FAMILLE : UNE IMPLICATION ESSENTIELLE

**25** LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES : OUTIL INDISPENSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN SESSAD

**26** FAMILLES EXPERTES, LE SOCLE DE L'ACCOMPAGNEMENT

## LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS – P. 28 À 33

## DIVERS

**34** NOS OFFRES D'EMPLOI

**35** GLOSSAIRE

**36** BULLETIN D'ADHÉSION

J'aurais bien voulu commencer mon propos par des considérations positives et joyeuses. Mais, nous avons été attristés par le décès de Claudine TRESSOS, administratrice et membre du Bureau depuis une dizaine d'années. J'ai une pensée reconnaissante pour elle en rédigeant cet édito.

Quant au bel enthousiasme des JO de Paris, il est bien loin ! La politique intérieure du pays a des effets très négatifs sur la situation économique en général. Il en découle que les coupes budgétaires prévues et appliquées pour notre secteur par le département du Lot-et-Garonne, nous mettent dans une situation financière très préoccupante.

Gardons cependant toujours l'enthousiasme. Restons dans la ligne de nos valeurs associatives fondamentales.

J'ai participé dans les Landes à une conférence territoriale organisée par le Président départemental, Xavier FORTINON, sur les politiques publiques départementales et les services publics locaux qui ont permis de voir émerger de beaux projets tels que le SAMSAH "Chacun sa vie, chacun sa réussite", la MECS Les Grenadiers pour les jeunes présentant une double vulnérabilité...

2025 : déjà vingt ans que la loi du 11 février 2005 sur le handicap, l'intégration et l'école inclusive a été votée. Cette loi a été rappelée par les professionnels, la mairie et l'inspecteur d'Académie à l'UEMA de l'école Simone Veil à Agen lors de la journée de sensibilisation à l'autisme.

Le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et M. le Recteur, sur l'initiative du maire de Penne d'Agenais, nous ont fait l'honneur d'animer avec les professionnels du DITEP Des Deux Rivières une réunion concernant "l'École pour tous". Ce fut une très belle reconnaissance pour tous les acteurs de ce projet partenarial innovant.

Très attentif à l'intégration de nos usagers à des manifestations culturelles, artistiques et sportives, je remercie sincèrement toutes les équipes d'y faire participer nos résidents et leurs familles.

J'ai signé une convention de partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté (CDSA 47). De nombreux établissements et professionnels participent régulièrement aux activités proposées. Je remercie mes deux collègues administrateurs et membres du Bureau, Bernard FAINZANG et Patrick LESUR, pour leur implication très active lors de ces rencontres sportives. Une occasion de rappeler que nous sommes des administrateurs totalement bénévoles, ne percevant aucune indemnité. Dans un contexte difficile, notre engagement au sein de l'ALGEEI est plus que jamais résolu. Nous œuvrons ensemble avec toutes les équipes dirigées par la Directrice Générale afin d'apporter un service de grande qualité aux personnes accompagnées par des professionnels motivés, compétents et attachés aux valeurs humanistes portées par notre Association.

L'été va bientôt arriver, je vous souhaite d'en profiter pleinement.

**Daniel PANTEIX,**  
Président de l'ALGEEI



**Assemblée Générale**  
**MERCREDI 18 JUIN 2025**  
Espace Culturel François Mitterrand

**PROGRAMME**

10h00 | Assemblée Générale Statutaire  
14h30 | Spectacle des établissements de l'ALGEEI  
"Quel cirque !"

Collège personnes physiques :  
4 membres à renouveler  
Collège représentants usagers :  
1 membre à renouveler

*Cette manifestation étant diffusée en direct sur notre chaîne ALGEEI TV, vous serez susceptibles d'être filmés.*

Rencontre avec Mélanie LEY, Présidente du CVS de l'ESAT Castille et membre du Conseil d'Administration de l'ALGEEI.



**Mélanie pouvez-vous vous présenter ?**

Je m'appelle Mélanie Ley. Je suis arrivée à l'ESAT de Castille en 2015. J'ai été résidente au foyer de Castille pendant 2 ans, puis j'ai pris un appartement avec mon compagnon à Tonneins et maintenant nous vivons à Clairac. J'ai passé une

Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience (RAE) Niveau I il y a quelques années déjà, et cette année je vais faire une RAE Niveau II avec stage en entreprise. Je suis accompagnée par le SAVS de Gardès.

**Qu'est-ce que la RAE vous a apportée et va vous apporter ?**

Elle permet de reconnaître mes acquis professionnels en laverie et me donner un diplôme.

**Comment cela va se passer ?**

Je vais avoir 6 semaines de stage à l'hôpital d'Agen. On doit aller visiter dès que j'aurai une réponse. Il y aura un jury de trois personnes (une personne de l'Éducation nationale, un accompagnateur, un directeur) qui vont poser des questions. Je vais devoir faire un dossier et montrer mes compétences.

**Vous êtes aussi engagée dans d'autres instances. Pouvez-vous m'en parler ?**

Je suis présidente du CVS de l'ESAT de Castille et du SAVS de Gardès et je suis à la réunion QVCT, ainsi qu'à l'Instance Mixte. Le CVS m'a permis de prendre confiance en moi. On récolte les questions des autres collègues, on les porte au moment de la réunion du CVS et on défend les idées des autres.

**Pouvez-vous me dire ce qu'est l'Instance Mixte ?**

Il y a deux moniteurs, les délégués des personnes, les membres du CVS, le directeur et l'adjointe de direction. L'Instance Mixte parle de la qualité au travail et des questions de l'hygiène et sécurité au travail.

**Vous avez aussi d'autres fonctions au sein de l'association ?**

Je suis membre du Conseil d'Administration de l'ALGEEI. On parle des comptes, de l'évaluation externe, des projets des établissements, du DuoDay.

**Comment arrivez-vous à concilier votre vie professionnelle à l'ESAT, toutes ces fonctions et votre vie privée ?**

C'est un peu compliqué, la RAE et le projet de vie privée se mettent en route en même temps. Je suis aussi membre de l'association du Basket de Lafitte-sur-Lot. Le basket prend moins de temps parce que les réunions sont tous les 3 mois. Toutes ces fonctions demandent beaucoup, en même temps c'est moi qui ai décidé et personne ne m'a obligée.

**Propos recueillis par Eric BERGUIO  
Directeur de l'ESAT Castille**



## Entretien avec Monsieur Philippe LALANNE, Administrateur de l'ALGEEI et Président du CVS du DIME du Confluent.



**Afin que nos lecteurs puissent mieux vous connaître, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Je suis issu de la filière d'enseignement technique, BTS et licence. J'ai étudié au lycée De Baudre à Agen, puis j'ai poursuivi mes études à l'université Paul Sabatier Rangueil à Toulouse et obtenu une licence en technologie. J'ai ensuite intégré l'école normale pour être professeur en lycée professionnel. J'officie à ce poste depuis bientôt vingt-cinq ans au lycée Val-de-Garonne à Marmande et depuis une dizaine d'années, je suis l'adjoint au directeur délégué à la formation professionnelle. Actuellement, je me prépare à passer l'habilitation pour devenir directeur de la formation sur un établissement de l'Académie de Bordeaux.

J'ai été élu au Conseil de la Vie Sociale (CVS) de l'IME du Confluent au printemps 2023. Depuis, j'y assiste 3 à 4 fois par an en qualité de Président. J'anime l'instance avec M. PENNETIER, directeur du DIME, lieu d'expression et de rencontre avec les usagers et les résidents; je représente ainsi à ce titre les familles.

**Vous êtes donc aussi un professionnel de l'Éducation nationale, comment voyez-vous les évolutions de l'école inclusive ?**

Il faut savoir que depuis quelques années, l'école inclusive est vécue pleinement au niveau du lycée, de la seconde à la terminale et même jusqu'aux classes BTS. Il y a des Projets d'Accueil Individualisé (PAI), des Auxiliaires de la Vie Scolaire (AVS) qui vont accompagner certains élèves en situation de handicap et même de la pair-aidance. D'un point de vue personnel, je suis concerné par ma fille qui est accueillie au "Petit Aiguillon". De ce fait, je travaille ardemment pour sensibiliser mes collègues de l'Éducation nationale car nous n'avons pas de formation spécifique par rapport à l'inclusion des élèves à profils particuliers. Parfois, les enseignants sont informés a posteriori, on a une liste d'élève et on apprend qu'ils ont un PAI, qu'ils ont un suivi particulier et c'est à nous de nous adapter aux situations individuelles ce qui n'est pas toujours simple. Je pense que les néo-enseignants sont beaucoup plus sensibilisés à l'inclusion mais ce n'est pas le cas pour les professionnels qui sont comme moi en poste depuis 20/25 ans. Il serait bien de proposer une ou plusieurs formations afin de renforcer cette sensibilisation.

**Pour vous, en qualité de parent, représentant des familles et administrateur de l'ALGEEI, l'école inclusive avec le développement des unités externalisées au sein même des écoles élémentaires, collèges, cités scolaires est une réussite ?**

Oui, je pense que c'est très important, il faudrait même les multiplier parce que l'enfant a besoin d'être et d'évoluer dans un environnement inclusif. Il faut qu'il y ait une ouverture sur le monde extérieur, vers les autres enfants au sein même des locaux scolaires. C'est en renforçant la pédagogie et les échanges que chacun acceptera mieux la diversité des situations de handicap. Ce n'est pas un problème bien au contraire, si certains adultes sont encore à convaincre, c'est beaucoup plus facile et naturel avec les enfants.

**Avez-vous des attentes ou un regard particulier par rapport à la mise en place de ces évolutions ?**

Les évolutions sont rapides et constantes, à travers la présidence du CVS et, en étant membre du Conseil d'Administration de l'ALGEEI, j'observe aussi la transformation de l'offre, tant au niveau de l'évolution législative que sur le plan budgétaire avec les instances officielles (ARS, Département, Région). Nous travaillons tous ensemble à travers des projets toujours centrés autour de la singularité de l'enfant pour créer ensemble, au niveau éducatif, pédagogique et de rééducation, les outils les plus efficaces possibles.

En ce sens, il y a beaucoup de choses qui ont été mises en place, je parle ici, surtout pour l'IME du Confluent que je connais le mieux et où je constate les évolutions depuis qu'on a quitté le château de Cazala vers de petites unités territorialisées. Le dispositif qui est en place, le DIME (Dispositif Inclusif Médico-Éducatif) change beaucoup de choses dans l'accompagnement inclusif et le parcours des jeunes. Depuis que je suis au CVS, on a vu de nombreuses évolutions dans la vie quotidienne de l'institution. On peut citer par exemple le renforcement de la thématique "sport et santé" avec le partenariat Sport Adapté 47 et l'implication totale de la partie scolaire et du professeur des écoles qui participe ardemment aux activités sportives et culturelles. Il y a aussi la mise en place de tablettes numériques qui sont très éducatives pour les enfants qui ont des difficultés sur la lecture et les apprentissages. Ils vont aborder des thèmes pédagogiques à travers la tablette, ce qui rend cet outil très intéressant. Je le constate avec ma fille qui intègre beaucoup plus facilement les apprentissages. Ce qui est très intéressant également à travers le CVS c'est le suivi de tout ce qui a été mis en place, le projet d'établissement, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement qui sont traduits en version Facile à Lire et à Comprendre (FALC). À ce titre, il pourrait être intéressant d'extrapoler cette traduction en FALC et de la systématiser dans le milieu éducatif ordinaire car tous les élèves sont susceptibles d'avoir des difficultés de compréhension.

**Propos recueillis par Arnaud PENNETIER  
Directeur DIME du Confluent**



## AGIR ENSEMBLE

Longtemps centré sur la protection et l'expertise professionnelle, le secteur social et médico-social vit aujourd'hui un tournant majeur : en reconnaissant la place centrale du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Ce pouvoir n'est pas une idée abstraite. Il s'incarne dans la vie quotidienne : avoir le droit de choisir, de se tromper, d'apprendre, d'être entendu... Mais exercer ce droit n'est pas toujours simple car il dépend autant de facteurs personnels que de conditions extérieures.

C'est pourquoi, dans chaque établissement ou service, il nous revient de créer les conditions permettant à chacun de l'exercer pleinement.

L'autonomie ne se décrète pas. Elle se construit dans la relation, la confiance et le respect des voies plurielles qui entourent la personne.

Elle s'appuie sur une alliance : celle des personnes concernées, des aidants – qu'ils soient parents, amis, voisins ou proches engagés – et des professionnels de l'accompagnement.

Car l'autodétermination ne doit jamais être synonyme d'isolement. C'est un lien choisi, équilibré, soutenu. Reconnaître la place des aidants, soutenir les familles, c'est aussi respecter le droit fondamental de chacun à choisir sa vie, à son rythme, avec les ressources disponibles autour de lui.

C'est ensemble que nous pouvons construire un accompagnement juste : ni intrusif, ni effacé, mais soutenant.

**Magali DEWERDT**  
Directrice Générale

## DE L'IDENTIFICATION DES DÉFAILLANCES AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES PARENTALES

En règle majoritaire, l'accueil des enfants en famille d'accueil se fait par le biais d'une mesure d'assistance éducative ordonnée par le Juge des enfants, dont le département délègue l'accueil à la MECS Notre Maison. Les missions sont régies par les lois 2007 et 2016 qui indiquent :

Pour la loi 2007 : *"La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs."*

Pour la loi 2016 : *"La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits."*

Ces deux lois visent à rééquilibrer les droits des enfants et l'autorité parentale. La mission première de l'accueil d'un enfant en placement familial est la protection par une mise à l'abri et à distance de la famille d'origine.

**Pourquoi un accueil sur le service de Placement familial ?**

L'accueil familial est défini en lien avec la spécificité des enfants (âges, besoins liés aux troubles, accueil collectif contre-indiqué, schéma familial etc.) Il permet à l'enfant dans un premier temps une protection dans un lieu neutre, une inscription dans un nouvel environnement familial sécurisant qui garantit un quotidien répondant à leurs besoins fondamentaux en respectant leur rythme, une socialisation,

un suivi de santé, une mise en place des soins et un suivi psychologique pour travailler leur histoire.

Un des objectifs prédominants, en lien avec l'ordonnance de placement est le travail avec les familles. En effet, la spécificité du Placement Familial permet aux éducatrices de développer cet axe de travail, puisqu'elles sont dégagées de l'accueil au quotidien, effectué par les assistants familiaux. Le travail en équipe pluridisciplinaire consiste en premier lieu à réaliser un état des lieux, une évaluation de la situation familiale, permettant ensuite le travail avec les familles. La distanciation des Assistants familiaux est nécessaire dans le travail auprès des familles, afin de préserver le quotidien des enfants de tout enjeu "compétitif" et permettre ainsi de limiter le conflit de loyauté.

**Au-delà de l'injonction judiciaire, comment co-construire le lien institution/famille et définir des objectifs communs dans l'intérêt de l'enfant ?**

Malgré l'injonction de la mesure de placement, l'enfant reste au cœur de son accompagnement traduit par le projet personnalisé avec des objectifs co-construits avec l'enfant, les parents et l'équipe pluridisciplinaire du Placement Familial. Le projet doit s'élaborer selon une méthodologie favorisant une démarche partagée avec les parents dont les avis et souhaits doivent pouvoir être sollicités, écoutés et pris en considération.

Aussi, les motifs du placement vont déterminer une lecture commune via la mise en mots de chacun des protagonistes, afin de déterminer ensemble les axes de travail respectifs autour de l'enfant. Il s'agit de venir chercher ce qui fait problème pour les travailler.

Nos expériences dans le travail avec les familles nous amènent à penser que la première rencontre constitue une base essentielle et conditionne l'accompagnement à décliner. Il appartient alors aux professionnels de faire émerger et de respecter le point de vue et les aspirations de la famille, tout en garantissant la protection de l'enfant et la réponse à ses besoins fondamentaux.

Reconnaître des compétences aux parents n'est pas leur reconnaître tous les droits. Il s'agit d'écouter ce qu'ils ont à dire de l'enfant, de son histoire et de son impact sur lui. Les parents disposent de connaissances sur l'enfant, les professionnels de connaissances concernant l'éducation. Prendre en compte les ressources de chacun ne renvoie pas à une symétrie des places. S'inscrire dans une co-éducation et faire une place réelle aux familles passe également par le fait d'accepter qu'elles puissent être en désaccord avec nous. Travailler avec elles amène les professionnels à s'exposer à un autre regard, à réinterroger leurs principes, leurs certitudes, et à accepter de douter.

Associer les parents permet également de travailler avec eux leur compréhension, leur contribution, et leur sensibilité à répondre dans les modalités d'actions au regard de l'intérêt et besoins de leur enfant. Le projet pour l'enfant doit par ailleurs identifier les axes de travail à mettre en œuvre auprès des parents. Il doit, en outre, décliner en annexe la liste des actes usuels qu'il est possible de réaliser sans l'accord express des parents pour une meilleure connaissance et un respect des rôles et places de chacun. L'action du professionnel vise à soutenir les familles pour qu'elles dépassent leurs difficultés et parviennent à exercer leur fonction parentale.

### **Le soutien à la parentalité : approche fondamentale au cœur de la relation parent/enfant.**

Le soutien à la parentalité s'exerce au travers de différents moyens : rencontre parents/enfants, présence des parents aux rendez-vous médicaux, scolaires, etc. Les actes et supports du quotidien permettent aux parents de s'inscrire et d'occuper de nouvelles fonctions parentales, il s'agit de restaurer le lien entre les enfants et leurs parents. L'entrée dans la relation est déjà une stratégie éducative en soi. Il faut être attentif à la manière de se comporter par rapport au parent qui ne doit pas être considéré comme un "ennemi".

La parentalité nous apparaît être au cœur d'une ambivalence où le service vient convoquer les parents dans une double position de partenaires avec lesquels il faut conjuguer les défaillances parentales, tout en valorisant les compétences observées et rendant possible une certaine évolution de la dynamique familiale. Il ne s'agit pas d'imposer ou de soumettre aux parents un projet préétabli ou pensé à leur place mais d'organiser des rencontres, des ateliers, de fournir des cadres leur permettant d'élaborer leurs points de repères éducatifs. Non stigmatisant, l'accompagnement à la parentalité est basé sur la valorisation des compétences parentales.

La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, de favoriser le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations exercé dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit tel que l'autorité parentale.

**Fleur DARNAVILLE  
Marion VEGA  
Éducatrices Spécialisées  
Service Placement Familial  
MECS Notre Maison**



## L'USAGER, SES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS : UNE COLLABORATION TRIPARTITE

L'Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) joue un rôle central dans l'insertion professionnelle et sociale des personnes adultes en situation de handicap.

À toutes les étapes du parcours en ESAT, la place des parents est à prendre en considération.

L'enjeu pour le professionnel est de permettre à chacun des acteurs de trouver sa place : entre le respect de l'autonomie, le soutien de l'autodétermination de la personne accompagnée et le rôle de parent. Une collaboration tripartite à construire.

L'entrée en ESAT est souvent une transition majeure pour les familles. En effet, à l'ESAT, l'usager adulte, est au centre des décisions. Pour les parents, il s'agit d'accepter que leur enfant fasse ses propres choix, parfois en désaccord avec les leurs, comme un désir d'autonomie professionnelle, personnelle et sociale (déplacements, argent, vie affective, logement...).

Ce deuil symbolique peut être difficile. Cela nécessite pour les parents de faire confiance aux professionnels de l'ESAT, tout en continuant à jouer leur rôle de parent. Les préoccupations face à l'avenir de leur enfant occupent parfois une place importante et il est nécessaire de prendre en compte et d'accompagner.

Ainsi, au sein de l'ESAT, les proches ont la possibilité de participer à la co-construction du projet personnalisé et aux réunions pluridisciplinaires concernant leur enfant. Leur place est tout à fait bénéfique dans l'accompagnement de l'usager : que ce soit pour le soutien et/ou l'apprentissage de compétences transversales, pour valoriser les réussites, rassurer...

Aussi, en tant que partenaires essentiels, la précieuse participation des parents aux instances représentatives telles que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est à souligner. Non seulement ils contribuent activement à la réflexion sur le fonctionnement de l'établissement et sur l'accompagnement proposé mais c'est aussi un moyen pour

eux d'apporter un retour sur l'expérience de leur enfant, de faire entendre leurs préoccupations ou suggestions.

Être parent d'un adulte en situation de handicap, c'est aussi s'inquiéter de l'avenir, en lien avec le vieillissement : que va-t-il devenir lorsque je ne serai plus là ?

Les professionnels de l'ESAT sont présents pour répondre à ces craintes. Cela peut passer par l'information ou aller jusqu'à l'accompagnement des familles dans la mise en place de mesures, telles que la demande d'une mesure de protection par un mandataire extérieur.

Les professionnels peuvent également être amenés à collaborer avec les partenaires extérieurs pour organiser des solutions pérennes en matière de logement ou de prise en charge adaptée (ex : hébergement en foyer, mise en place d'un suivi SAVS...).

Enfin, afin de répondre à l'une de ces inquiétudes, à la fois, du parent mais aussi du travailleur, l'ESAT a développé son offre d'accompagnement après la retraite ; comme quoi, il existe bien "quelque chose" après le travail.

Pour conclure, être parents d'un enfant adulte en ESAT, c'est tenter d'accepter de le voir évoluer, s'émanciper, et devenir un adulte autonome, tout en continuant de jouer un rôle de soutien et de partenaire ; ils apportent une richesse d'expérience et un soutien émotionnel indispensable à la réussite du parcours de leur enfant.

Les professionnels de l'ESAT, de leur côté, doivent accompagner cette transition en valorisant les compétences de l'usager et en impliquant les familles dans une juste mesure.

Ensemble, familles, usagers et équipes professionnelles construisent un partenariat qui vise un objectif commun : l'épanouissement et l'intégration sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap.

**Laure HERLÉDAN**  
Psychologue  
Coordinatrice du Pôle médico-social  
ESAT Agnelis



## EXPERTISES CROISÉES AU BÉNÉFICE DU PROJET DE L'ENFANT AU SESSAD D'AGEN

Lorsqu'un enfant naît, chacun fait l'expérience unique de la parentalité, avec ses repères, ses doutes, son histoire et souvent ses failles. On ne devient pas "expert parent" à la naissance d'un enfant. L'annonce d'un handicap chez un enfant bouleverse encore davantage les parents dans cette expérience. Elle la teinte d'une intensité particulière.

Dans ce contexte, les parents développent bien souvent des compétences spécifiques, acquises non par choix, mais par nécessité. Face aux besoins particuliers de leur enfant, les parents observent, s'adaptent, apprennent. Ils deviennent relais des professionnels. Cette forme d'expertise parentale se construit dans la durée, dans le quotidien et dans une relation d'une profondeur singulière avec l'enfant. Mais cette expertise-là est encore trop souvent sous-estimée. Parce qu'elle est affective, subjective. Elle reste reléguée au second plan, face à l'expertise dite "professionnelle". Or, les deux ne sont pas opposées, elles peuvent se compléter, s'éclairer mutuellement. À condition de reconnaître que les savoirs ne sont pas l'apanage des seuls experts institutionnels.

L'équipe des professionnels du SESSAD d'Agen a pris le parti de questionner cet alliage singulier. Pour certaines des familles rencontrées, l'expertise s'apprend par la connaissance et l'expérience du quotidien de leur enfant. "On ne naît pas parents, on apprend à être parent".

C'est quelque chose qui est évolutif.

*"Être expert parent c'est connaître son enfant par cœur, on veut que notre enfant paraisse le meilleur de ce qu'il est. Même si on sait que ce n'est pas vrai."*

*"Je sais ce que ma fille aime ou n'aime pas, quand elle a envie de faire ou pas, pour moi c'est ça être parent expert. Je repère les personnes avec qui elle serait plus à l'aise ou pas, pour montrer ce qu'elle sait faire, qui elle est".*

S'autoriser un regard sur son expérience de parent, c'est prendre le risque d'être questionné.

Certaines familles se sont senties offensées, prises à défaut sur leur expertise parentale.

*"Dans le passé, le handicap de mon fils n'a pas été pris en compte dans son individualité, on ne voyait que son handicap et pas qui il était. Je ne l'ai pas bien vécu."*

*"Parfois, je ne suis pas toujours d'accord avec ce que vous observez de mon enfant. Parce que je le connais. Par contre, expliquer à des professionnels les difficultés de son enfant ça me fait du mal, car je lui donne tout. Des fois, je ne comprends pas pourquoi il a des difficultés. Expliquer ses sentiments de maman vis-à-vis de son enfant c'est un peu dur. Donner des conseils aux autres c'est facile. Mais pour ses propres enfants, c'est très difficile".*

D'autres, au contraire, se sont senties soutenues dans la connaissance de leur enfant. Une maman a pu se confier sur son expérience. Elle a défini les difficultés de sa fille

et s'est sentie comprise par les professionnels, ça l'a rassurée. Elle ne s'est jamais sentie jugée par les professionnels qui l'ont accompagnée. Une autre maman dit aujourd'hui être rassurée par la prise en charge actuelle car il y a une prise en compte du handicap, des besoins spécifiques et de l'individualité de son enfant.

Aussi, comment nous professionnels engageons-nous notre responsabilité pour renforcer l'expertise parentale voire parfois la restaurer ?

L'accompagnement est un temps de sécurité nécessaire dans un espace de doute. Le professionnel peut jouer le rôle d'une base sécurisée laissant la possibilité aux parents de se construire une estime d'eux-mêmes suffisamment bonne. Cette dernière, lorsqu'elle se déploie, permet d'affronter les épreuves intrinsèques et extrinsèques existantes dans l'éducation d'un enfant en situation de handicap. En aidant les parents à prendre conscience des actions qu'ils mettent en place pour leur enfant, les professionnels permettent parfois aux parents de s'affirmer et de poser un jugement sur eux-mêmes.

*"L'accompagnement par le SESSAD vient me soutenir dans mon rôle de parent, me conforte dans la vision que j'ai de mon enfant et l'aide à se sentir de mieux en mieux."*

*"Dans les apprentissages scolaires le lien qui est fait avec l'école par les professionnels du SESSAD permet à notre fille d'accepter de faire des choses qu'elle ne fait pas avec nous. Ça permet de pointer des différences mais aussi des compétences qu'elle ne montre pas partout. Pour l'instant, nous avons encore besoin de l'appui du SESSAD, c'est plus facile que les professionnels expliquent, parce qu'ils sont plus capables d'employer les mots adaptés."*

*"Il y a des professionnels qui comprennent ces sentiments très forts et qui m'aident à améliorer la vie de mon enfant. Certains professionnels me donnent du courage car je vois qu'ils travaillent beaucoup avec mon enfant pour son bien. Je sais que les choses qu'on me dit sur mon enfant sont sincères et j'ai confiance parce que je vois qu'ils cherchent des solutions pour le bien-être de mon enfant."*

*"Aujourd'hui, j'arrive mieux à vous expliquer des détails parce que j'ai une confiance totale. Ce qui m'a aidé à vous faire confiance c'est qu'on s'est rencontrés très souvent, que vous avez toujours été arrangeants, par exemple vous venez à la maison. Maintenant, je me sens plus à l'aise. Même pour des petites choses je me permets d'appeler l'éducatrice ou la psychologue parce que je sais qu'on va m'aider. Pour parler de mon enfant à l'extérieur je préfère que vous soyez là parce que je sais que vous le connaissez bien. Pour moi, c'est toujours stressant."*

Lors des premières rencontres avec les professionnels du service, ces derniers évaluent avec les parents les besoins de l'enfant afin d'établir son projet.

Pour une grande partie des familles, l'accompagnement par un service médico-social est annonciateur d'évolutions, de progrès.

*"J'étais sereine parce que je savais que cela allait apporter du positif à ma fille."*

Mais cela reste une épreuve, de devoir parler des difficultés de son enfant, de ce qui ne fonctionne pas bien chez lui. *"C'est compliqué les premières fois de parler et de devoir répéter ce que notre fille a eu à la naissance, de savoir qu'elle aura un suivi pendant longtemps."*

Les premières rencontres, pensées en toute bienveillance par l'équipe, se font dans un cadre parfois impressionnant pour les parents qui peuvent être accueillis par beaucoup de professionnels. En plus de devoir se remémorer parfois des choses douloureuses, de devoir les répéter au fil des orientations.

*"La première réunion au SESSAD, tout le monde me regardait, j'étais perdue. Tout le monde était très gentil. On m'a beaucoup rassurée, expliquée où je pouvais appeler si j'avais un problème. Mais je n'arrivais pas à bien expliquer parce que j'étais stressée et qu'il y avait beaucoup de monde à l'entretien. Quand on est maman, c'est douloureux de se rappeler tous ces souvenirs."*

Lorsque le parent se sent reconnu dans son expertise parentale, sans qu'il ne soit question de compétences ou défaillances parentales, l'expertise professionnelle vient s'imbriquer avec humanité, autrement dit avec ses failles et ses richesses pour avancer ensemble.

Les familles s'accordent à dire que les rencontres régulières, permettent de créer une relation de confiance. La notion de temps n'est pas négligeable dans l'élaboration de cette relation et elle est variable d'une famille à l'autre. On ne peut pas avancer les uns sans les autres. Les échanges de points de vue entre le parent et le professionnel permettent à chacun d'avoir une meilleure vision de l'enfant dans sa globalité.

*"Mon enfant, il est toujours avec moi donc il y a des choses que je ne vois pas ou qu'il ne fait pas pareil avec moi et avec les autres. Quand on a des rendez-vous et qu'on parle de mon enfant ensemble, ça nous aide tous. Vous m'apprenez des choses sur mon enfant et moi aussi, on est ensemble."*

*"Tout le monde a sa place dans l'accompagnement de notre fille entre la famille et les professionnels."*

Aussi le regard du professionnel, construit sur un socle de formation, ne peut être isolé de l'expertise parentale pour penser une vision juste des besoins du jeune accompagné.

*"Parfois le professionnel peut se tromper, c'est humain, le plus important c'est d'arriver à en discuter."*

Les missions des professionnels sont de soutenir le jeune et sa famille en prenant en compte leurs environnements afin d'apprendre à connaître et à comprendre les particularités de fonctionnement de l'enfant. Le terme handicap est alors formulé par les professionnels. Force est de constater que pour de nombreuses familles ce terme peut être violent :

*"Les professionnels, vous êtes directs mais parfois il y a des mots qui restent et qui font mal."*

*"Le mot handicap c'est douloureux, ça fait peur, et c'est effrayant, c'est plus facile d'employer le mot différence. Je ne veux pas considérer ma fille comme une handicapée, ni lui donner l'impression qu'elle ne pourra pas faire comme les autres. Le médecin a regardé mon enfant. Il a commencé à me parler de ses difficultés et ça m'a fait mal dans le cœur parce que quand je la regardais c'était difficile de la voir handicapée."*

Au sein d'un couple, le cheminement vers l'acceptation du handicap ne se fait pas au même rythme. La confrontation aux situations de refus, d'échec de leur enfant, de mise à l'écart par la société amène inévitablement le parent à se remettre en question. En toile de fond, il y a cette nécessité de vivre avec, et pour certains parents l'urgence d'atténuer le handicap.

Pour conclure, faire cohabiter expertise parentale et expertise professionnelle suppose une reconnaissance mutuelle, des espaces de dialogue, et surtout une volonté commune de placer l'enfant au centre. Pourtant, dans les faits, cette cohabitation reste fragile. Trop souvent, les parents doivent encore légitimer leur parole, prouver qu'ils « savent », alors même qu'ils vivent au plus près de la réalité de leur enfant. Il ne s'agit pas d'opposer les expertises, mais d'inventer ensemble des manières de les articuler, au service d'un accompagnement plus juste, plus humain et véritablement partenarial.

**Lucie MASAROTTI, Monitrice Éducatrice**  
**Suzanne NOIZET, Psychologue**  
**Isabelle TALBI, Éducatrice Spécialisée**  
**Avec la participation de 3 mamans**



## VALORISER LA PARENTALITÉ : L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES PAR LE SAVS JASMIN

Au sein de notre Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, nous intervenons auprès de personnes adultes en situation de handicap dans l'étayage et la réalisation de leurs projets de vie. Les bénéficiaires du SAVS Jasmin vivent dans leur propre logement, aussi nous les accompagnons dans ce quotidien. Certains d'entre eux sont parents ou en passe de le devenir. En tant que travailleurs sociaux, nous constatons chaque jour que la parentalité, comme pour tout un chacun, est un réel défi et peut constituer une source d'épanouissement et de responsabilisation pour les personnes que nous accompagnons. Cet article ouvre une réflexion sur nos pratiques dans ce domaine.

### Parentalité et projet personnalisé

Pour aborder la question de la parentalité, il paraît important de considérer chaque personne avec son parcours de vie et la construction de ses représentations de la famille, avant même la question du handicap. Bien que cela relève d'un intime qui peut parfois être difficile à verbaliser et à évaluer, cela constitue pourtant une source d'éléments utiles à la compréhension des projections dans la construction de sa propre famille de même que dans les événements rencontrés.

À partir des besoins repérés et des demandes des personnes accompagnées naît la co-construction d'un axe de travail et d'accompagnement à la parentalité. Les situations des familles sont diverses. Certains parents vivent seuls avec leurs enfants, d'autres sont en couple, certains disposent de ressources familiales quand d'autres sont plus isolés et enfin, certains enfants bénéficient de mesures d'aide éducative ou de protection (placement, AED, AEMO...). Nous comptons aujourd'hui 22 parents d'enfants âgés de deux mois à plus de trente ans. Nos interventions ont principalement pour objet de les aider à concilier leur situation avec leurs responsabilités parentales en travaillant notamment sur leurs représentations de l'éducation, et la valorisation des rôles et fonctions de chacun.

### Notre rôle d'éducateurs

Nous relevons que les parents que nous accompagnons ont de commun une profonde volonté de "bien faire" qui peut néanmoins être mise à mal par leurs propres difficultés ou vulnérabilités. En reconnaissant leur savoir-faire et en mettant en lumière leurs compétences, nous les aidons à renforcer leur confiance en eux. Nous les invitons à découvrir des solutions qu'ils portent déjà en eux, tout en les guidant pour en développer de nouvelles. Les missions du SAVS ne concernent pas les enfants pour lesquels nous ne sommes pas mandatés, c'est bien par extension du soutien apporté aux parents que nous pouvons être amenés à intervenir dans ce domaine. Nos missions portent sur l'accompagnement des personnes dans la gestion de leur vie personnelle, professionnelle et sociale. Nous sommes présents pour

répondre à leurs besoins et proposer des axes de travail visant à soutenir et développer leurs compétences et habiletés parentales. Toujours dans une recherche d'autonomisation autant qu'elle puisse être possible, il nous incombe de veiller à ne pas prendre la place des parents ni les soustraire de leurs responsabilités. Plus concrètement, lors de nos interventions à domicile nous menons des actions pragmatiques auprès des familles comme l'aide à l'organisation et à la gestion du quotidien dans les domaines de l'alimentation, de l'hygiène, de l'entretien du logement, du budget, de la scolarité et du suivi médical des enfants. Nous nous tenons force de proposition et d'étayage éducatif en termes de stimulation et de structuration, pour favoriser le lien parent-enfant et la dynamique familiale globale, tout cela en étroite collaboration avec les professionnels de la petite enfance et les nombreux partenaires qui interviennent également auprès de ces familles.

### Travail partenarial

L'accompagnement à la parentalité repose sur un travail fondamental en partenariat avec les professionnels et structures du territoire missionnés pour l'éducation, la protection et le soin aux enfants. Cette approche pluridisciplinaire permet de mieux répondre aux besoins de soutien des parents en mobilisant des compétences variées et complémentaires.

Nous travaillons régulièrement en lien avec la PMI<sup>1</sup> pour guider les parents dans le suivi de la santé et du développement de l'enfant ; les CAMSP, CMPP, SESSAD et IME pour un appui dans le suivi spécialisé des enfants présentant des troubles ou des besoins particuliers, l'EAPP<sup>2</sup>, Handipérinat 47, des praticiens médicaux, l'Éducation nationale, les crèches et assistantes maternelles, les centres de loisirs, les services de protection de l'enfance...

Dans le cadre du travail en partenariat et réseaux, le SAVS Jasmin est souvent sollicité (par les partenaires ou les parents) pour faire tiers entre les institutions et les familles afin de favoriser une bonne compréhension de part et d'autres et permettre de reprendre si nécessaire les éléments évoqués avec les parents dans un deuxième temps. Nous jouons également un rôle d'orientation et de facilitateur dans la mise en lien des parents et des services qui peuvent leur être ressources. Entre professionnels, un des enjeux et non des moindres est la mutualisation des savoirs et compétences ainsi que la sensibilisation sur les publics rencontrés. Par les rencontres et présentations des missions de chacun, nous gagnons tous en efficacité dans les accompagnements.

<sup>1</sup>PMI : Protection Maternelle et Infantile

<sup>2</sup>EAPP : Équipe d'Accompagnement Psychologique en Périnatalité

## La parentalité, un projet à part entière

L'équipe du SAVS Jasmin mène une démarche de réflexion sur le sujet de l'accompagnement à la parentalité, qui occupe une part importante des situations suivies. Avec l'appui des recommandations de bonnes pratiques professionnelles et forts des groupes d'analyse des pratiques, nous travaillons dans une démarche de réflexion éthique pour répondre au mieux à la mise en œuvre de nos actions auprès des familles. Cette part de notre travail est délicate dans ce qu'elle touche à nos représentations, projections, de ce qui nous est renvoyé par les bénéficiaires. Nous posons le constat qu'il arrive qu'un désir d'enfant soit motivé par un désir de "normalité", occultant les conséquences de la parentalité à chaque instant de la vie. Les parcours de vie abîmés et les vulnérabilités de chacun peuvent représenter des facteurs de risques qu'il est important de repérer afin d'éclairer la personne par des actions d'informations et préventives, dans l'objectif d'envisager ce projet d'enfant le plus sereinement possible. L'arrivée d'un enfant est pour tout un chacun, vecteur de changements notables dans les habitudes de vie, qu'elle soit de couple ou dans les situations des parents isolés. Une veille est à maintenir donc, dans l'alliance instaurée par le support de la relation éducative, sur la santé des bénéficiaires pouvant être mise à l'épreuve de ces nouvelles fonctions et responsabilités (fatigue physique et mentale liées au changements de rythme de vie et d'organisations personnelles). Un équilibre, par ailleurs, que nous tentons de trouver entre le soutien apporté aux parents et le regard du travailleur social sur le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. La formation, les échanges en équipe et avec les partenaires impliqués dans le suivi des parents et de l'enfant, permettent un partage des points de vues sur

des pistes de travail, afin de ne pas tomber dans une "toute puissance" éducative, même inconsciente, mais nécessaire à aborder pour se défaire des représentations de l'image du "bon parent" et ainsi ne pas véhiculer un sentiment de jugement.

Nombreux sont les enjeux de l'accompagnement à la parentalité et cet article ne s'en veut pas une liste exhaustive. Notre avantage étant d'intervenir dans le cadre d'une adhésion libre et non d'une aide contrainte, nous élaborons et formalisons avec les parents les modalités de l'aide apportée dans ce domaine de leur projet de vie.

L'équipe du SAVS Jasmin projette aujourd'hui de mener une enquête afin de recueillir les besoins spécifiques des personnes accompagnées dans le domaine de la parentalité, et de proposer des ateliers sur le renforcement des habiletés parentales. L'objectif est de favoriser la prise de confiance en eux, de développer des ressources supplémentaires, d'inviter à la pair-aidance et aux échanges entre parents, en nous positionnant plus que jamais comme facilitateur de lien et accompagnateur.

En impulsant des apprentissages et des initiatives, et en favorisant le lien entre parents, nous espérons pouvoir ainsi contribuer à la mise à disposition d'outils et de ressources qui viendront enrichir la dynamique et l'épanouissement de chaque famille accompagnée. Force est de constater que le SAVS Jasmin est un acteur du territoire qui participe activement à la commande des politiques sociales, en apportant une part de réponses quotidiennes dans le parcours des parents en situation de handicap.

*De gauche à droite*

**Morgane LOCHE, Éducatrice Spécialisée, Lola ORTIZ-DUBOIS, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, David ROUZÉE, Éducateur Spécialisé, Audrey VERGNÉ, Éducatrice Spécialisée, Caroline BAUDIN, Monitrice Éducatrice, Cindy COSTE, Monitrice Éducatrice**

*Absent : Christian TÉZÉ, Éducateur Spécialisé*

**SAVS Jasmin**



## RENCONTRE AVEC DES AIDANTS FAMILIAUX AUPRÈS DE PERSONNES ACCUEILLIES AU SEIN DU FOYER LA COURONNE

Rencontre avec M. et Mme MAURICE, parents de Paul, puis avec Mme HENRY, mère de Claire-Marie, qui ont accepté de nous livrer leurs expériences en tant qu'aïdants familiaux.

### Pouvez-vous nous présenter Paul et Claire-Marie ?

**M. et Mme MAURICE** : Paul va fêter dans quelques jours ses 25 ans. Après un début de parcours en crèche, Paul a bénéficié d'une scolarisation adaptée et partagée entre l'école et la crèche jusqu'à ses 4 ans. Une solution complexe à mettre en place, pour laquelle nous avons dû nous mobiliser de façon importante. Pour nous, la prise en charge proposée par les établissements spécialisés correspondait davantage aux besoins de Paul, c'est pourquoi il a intégré un IME à l'âge de 7 ans. Les horaires de l'IME ne correspondant pas à nos horaires de travail, nous avons dû réaménager notre emploi du temps. Une belle solidarité s'est mise en place autour de Paul, puisqu'une maman d'élève de son école a gentiment accepté de s'en occuper avant et après ses heures à l'IME. Il était inconcevable pour nous d'interrompre notre activité professionnelle. Après des stages réalisés au sein de différents établissements, Paul a intégré l'accueil de jour du Foyer La Couronne à ses 19 ans en juin 2019. L'objectif à terme est que Paul intègre l'hébergement du foyer. Comme il n'y est pas tout à fait prêt, nous avons d'abord mis en place une nuitée par semaine, puis récemment une deuxième, afin de faciliter une transition progressive vers l'hébergement de semaine.

**Mme HENRY** : Claire-Marie a 35 ans. Sa différence a très vite été repérée. Claire-Marie a d'abord été accompagnée par l'hôpital de jour en parallèle d'une scolarisation en CLIS. Je n'ai pas voulu subir cette information j'ai voulu agir, alors rapidement je me suis impliquée dans le milieu associatif pour accompagner d'autres familles dans la découverte, l'acceptation du handicap et échanger sur le parcours de leur enfant. Nous avons été amenés à déménager plusieurs fois compte tenu du métier de militaire de mon mari. Claire-Marie s'est toujours très bien adaptée. Elle a été accueillie en IME et IMPro. La majorité approchant, la question de son orientation vers un établissement pour adultes s'est posée. Nous avons décidé de rester dans le Lot-et-Garonne pour que Claire-Marie puisse intégrer un établissement adapté. Nous avons dû patienter 2 ans avant qu'elle soit admise en accueil de jour au Foyer La Couronne. Durant cette attente, Claire-Marie est restée au domicile familial. Je m'en suis occupée durant ces 2 années. Claire-Marie a donc intégré le Foyer en février 2012, il y a 13 ans.

### Pourriez-vous nous parler de votre rôle auprès de Paul et Claire-Marie ?

**M. et Mme MAURICE** : D'après nous, il y a 2 parties : le rôle du facilitateur et la partie très terre à terre. Cette dernière est indéniable et parfois lourde. Il y a la partie visible de l'iceberg et celle que les autres ne voient pas.

Nous accompagnons Paul dans sa vie de tous les jours, on peut se comparer à un professionnel d'une association d'aide à domicile. On lui rappelle ce qu'il faut faire, on l'aide mais parfois il peut être surprenant et faire de lui-même. Dans notre rôle, nous devons constamment penser à tout pour Paul, ce qui représente une charge mentale considérable. Il y a aussi tout ce qui concerne le côté administratif : dossier MDPH, gestion des ressources, lien avec les organismes de protection sociale, ... Nous avons aussi un rôle de facilitateur. Nous devons intervenir auprès de Paul pour du soutien psychologique ou la mise en place d'actions éducatives (ex : outil pour du repérage dans le temps) et la mise en place de différentes prises en charge : équitation, orthophonie, inscription dans l'association les motards du 47, ... Nous sommes attachés à ce que Paul puisse participer à des activités dans le milieu ordinaire, c'est pour nous fondamental.

**Mme HENRY** : Être aidant c'est un vrai métier. Il faut se rendre disponible tout le temps. Je dépose Claire-Marie au foyer, je viens la rechercher, je me rends aux réunions, je l'accompagne pour les rendez-vous, ... Mon mari a toujours voulu considérer Claire-Marie comme "normale" alors il lui a fait faire plein de choses : du ski, du vélo, ... Et cette considération l'a tiré vers le haut. Dans la famille nous avons trouvé un certain équilibre où chacun a son rôle.

### Votre rôle d'aidant a-t-il un impact sur votre vie personnelle, familiale, ... ?

**M. et Mme MAURICE** : Oui forcément. Il nous est arrivé de solliciter des associations pour quelques heures de répit. La place de la fratrie est à prendre en compte également, l'arrivée d'un enfant en situation de handicap vient bousculer la vie de famille. L'enfant différent mobilise énormément ses parents, il ne faut pas oublier la fratrie. On peut remarquer que la fratrie s'inquiète beaucoup et peut ne pas faire part de certaines difficultés aux parents pour ne pas les "surcharger".

**Mme HENRY** : J'ai toujours été quelqu'un d'actif, j'ai été engagée dans divers endroits pour mes enfants. Mes garçons étaient un peu plus âgés quand Claire-Marie est arrivée. Ils n'ont pas trop vécu la différence. Par contre, un jour j'ai expliqué à mon aîné pourquoi je passais plus de temps avec Claire-Marie et son autre frère qui lui était hyperactif.



Paul MAURICE (au centre), entouré de ses parents.

## Comment s'organise votre présence auprès de Paul et Claire-Marie depuis qu'il/elle est accueilli au Foyer La Couronne ?

**M. et Mme MAURICE :** Notre implication n'a pas changée depuis l'entrée de Paul au foyer. Dans notre esprit il n'y a pas eu de changement car nous avons toujours cette idée d'équipe. Bien-sûr, Paul est maintenant adulte, ce qui marque une étape, mais notre rôle de parents et de tuteurs reste inchangé.

**Mme HENRY :** Pour moi l'entrée au foyer a été un soulagement, car Claire-Marie est restée 2 ans à la maison. En revanche, mon rôle auprès de Claire-Marie n'a pas changé car on m'a laissé la possibilité de le faire. L'équipe apporte à la fois un accompagnement à Claire-Marie, mais il y a aussi un soutien pour la famille. Les temps de répit sont aussi importants. Il faut que les familles sachent qu'il y a cette possibilité.

**La collaboration étroite entre les aidants et les professionnels est essentielle pour garantir un accompagnement cohérent et de qualité. Les aidants, forts de leur connaissance approfondie de la personne, apportent des informations précieuses sur son histoire, son parcours et son vécu, enrichissant, favorisant un accompagnement global et personnalisé. Que pouvez-vous dire de votre collaboration avec l'équipe du foyer ?**

**M. et Mme MAURICE :** La collaboration est bien réelle et positive, il s'agissait pour nous d'une condition essentielle à l'admission de Paul. Les professionnels savent des choses que nous, nous ne savons pas. Mais il est tout aussi vrai que nous connaissons des aspects de la vie de Paul qui leur sont inconnus. Pour que ça fonctionne dans l'accompagnement de Paul, il doit y avoir une confiance mutuelle et un travail en commun. Il doit exister une interconnexion entre toutes les parties qui interviennent auprès de Paul. Dans une optique d'amélioration, nous pourrions suggérer davantage de partage d'information sur ce qu'il peut faire au sein du Foyer étant donné ses difficultés de communication, Paul ne parvient pas toujours à nous expliquer ce qu'il fait ou ce qu'il s'est passé.

**Mme HENRY :** Il y a toujours eu un dialogue entre nous et l'équipe. Si quelque chose ne va pas on échange par mail, par téléphone pour réajuster. Il est important de souligner qu'il faut une réactivité des deux côtés. L'équipe ne peut réagir que si la famille est dans l'échange. On se rencontre annuellement pour formaliser le projet personnalisé de Claire-Marie mais tout au long de l'année je suis au courant des projets qui sont mis en place.

**Vous êtes membre du Conseil de la Vie Sociale (CVS), que pouvez-vous nous en dire ?**

**M. et Mme MAURICE :** Nous participons au CVS en tant qu'invité, nous trouvons que c'est très intéressant. Nous sommes très impliqués dans la vie de Paul et donc dans la vie de l'établissement. Notre participation au CVS nous permet de suivre les différents projets menés au sein de l'établissement et de recueillir des informations.

Le fait que ce soit une personne accompagnée qui soit nommée Présidente, c'est super ! Les personnes accueillies au foyer sont des adultes à part entière et doivent être partie prenante de la vie de l'établissement.

**Mme HENRY :** Pour moi, pour comprendre quelque chose et l'accepter, il faut savoir de quoi on parle. J'ai toujours été impliquée même dans la vie scolaire de mes autres enfants. Être investie dans le CVS c'est une continuité. Participer au CVS ça me permet de voir l'intérieur de la machine et d'avoir des explications sur certaines choses, notamment sur le pourquoi uniquement 30 jours de vacances par an.

**Quels conseils pourriez-vous donner aux autres aidants ?**

**M. et Mme MAURICE :** Nous leur dirions de ne pas hésiter à se faire aider, accompagner, d'aller vers des associations. Pour ne pas craquer c'est essentiel ! Nous l'avons déjà dit, mais il est aussi fondamental de réussir à faire confiance aux autres, aux professionnels. Même si cela prend du temps...

**Mme HENRY :** Je dirais qu'il ne faut pas hésiter à parler, à aller voir, à se renseigner. S'il y a un problème il faut aller rencontrer les professionnels. Et surtout, ne pas rester sur des idées préconçues qui nous empêchent d'avancer. Le handicap mental on n'y est pas préparé, c'est un monde inconnu.



*Claire-Marie (à droite) accompagnée de sa mère Brigitte.*

**Propos recueillis par Constance PETIT,  
Adjointe de direction Foyer de vie La Couronne**



## LES INTERRELATIONS ENTRE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE, SA FAMILLE ET LE CAMSP/CMPP DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Le CAMSP et le CMPP de Villeneuve-sur-Lot sont des lieux de soin en ambulatoire recevant des enfants (de 0 à 6 ans pour le CAMSP et de 0 à 20 ans pour le CMPP) qui peuvent présenter des troubles psychiques, du comportement, des difficultés instrumentales psychomotrices et/ou du langage et/ou des apprentissages, des retards globaux d'acquisitions et des troubles du neuro-développement. Ce sont des établissements d'accès direct pour l'usager et sa famille qui, factuellement et de par leur démarche d'inscription vers le soin, prennent d'emblée une place autodéterminée dans l'institution ; celle-ci est ensuite consolidée par l'application du cadre institutionnel (incluant le projet associatif et le projet d'établissement) qui oriente nos pratiques professionnelles au quotidien afin de pouvoir garantir une prise en charge de qualité, respectueuse des droits et des besoins des personnes accueillies. La participation de la personne accompagnée est en effet fondamentale dans notre démarche et nous nous efforçons de lui accorder tout l'espace qu'elle mérite.

### 1/ Les outils institutionnels pour favoriser l'expression des personnes accueillies

Le CAMSP et le CMPP de Villeneuve s'inscrivent dans les valeurs fondatrices de l'ALGEEI et de ses projets associatifs dont font partie la solidarité, l'entraide, la citoyenneté et l'autodétermination.

Ces projets reposent sur des valeurs humanistes et inclusives qui visent à assurer un accueil respectueux de la personne et de sa dignité tout en lui garantissant un espace d'expression de ses besoins, de ses difficultés, voire de ses souffrances.

Nous nous engageons à offrir ce cadre où chacun pourra être entendu et où ses attentes seront prises en compte pour élaborer ensemble des solutions thérapeutiques adaptées.

C'est en ce sens que les projets d'établissement des deux structures définissent un plateau technique pluridisciplinaire et promeuvent différents types de prises en charge thérapeutiques afin de soutenir l'expression des enfants et adolescents : suivis individuels, suivis en binômes, entretiens avec les familles, psychothérapies individuelles et groupes thérapeutiques. Le CAMSP met, de plus, en œuvre des groupes de parents.

La famille est un partenaire essentiel des différents temps institutionnels et c'est ainsi, par exemple, que certaines d'entre elles ont accepté d'être associées à la réalisation des vidéos de présentation du fonctionnement des deux services et ont ainsi pu contribuer à montrer une image rassurante et positive de nos établissements. D'autres ont également été sollicitées à propos de la traduction de nos livrets d'accueil en portugais et en arabe.

Enfin, les familles sont aussi régulièrement consultées pour s'exprimer sur la réactualisation des documents institutionnels (Règlement de fonctionnement, livret

d'accueil...) ou pour donner leurs avis/ressentis concernant le fonctionnement général des deux structures (accueil, soins, locaux...) par le biais de questionnaires.

### 2/ La place de la personne accompagnée et de sa famille dans le soin

Au-delà du cadre réglementaire institutionnel, l'expression des personnes que nous accompagnons prend toute son ampleur dans notre travail clinique. C'est sur ces temps que nous pouvons réellement repérer les difficultés des patients, qu'elles soient manifestées de manière explicite ou implicite, et faire en sorte qu'ils puissent prendre toute leur place dans les projets de soins.

Dès l'accueil dans l'établissement, l'enfant ou adolescent et sa famille expriment leurs demandes, attentes et besoins ; les premiers rendez-vous et la phase diagnostique débouchent alors sur une co-construction d'un projet de soin individualisé répondant au mieux aux besoins de l'enfant et de sa famille. Les indications thérapeutiques sont proposées, expliquées et discutées avec la personne accompagnée afin qu'elle soit pleinement actrice de son projet de soin. Une relation de confiance s'instaure alors avec les professionnels, ce qui permet aussi aux parents de s'exprimer librement en affirmant leurs choix, voire même parfois leurs refus de certains soins ou dispositifs proposés à l'enfant.

Une fois que le projet de soin est partagé et formalisé avec l'usager et sa famille, la parole de ces derniers est ensuite régulièrement recueillie lors d'entretiens individualisés, ceux-ci permettant d'adapter les prises en charge à leurs besoins tout au long du parcours de soin et, dans certains cas, jusqu'au relais vers un autre établissement. La place des familles au sein de l'institution est en effet centrale à nos yeux, et ce, dans le souci d'élaborer des réponses au plus près de leurs problématiques. Nous constatons ainsi que leurs questionnements sont souvent multiples (liés à un retard ou un trouble du développement de l'enfant ; liés à des difficultés éducatives, d'inclusion scolaire, de formalités administratives, de démarche diagnostique vis-à-vis d'un centre de référence...) et que les familles ont un grand besoin d'écoute et de soutien à la parentalité.

### Au CAMSP...

C'est ainsi que ces deux dernières années la proposition de plusieurs dispositifs de groupes à destination des parents a vu le jour.

Un premier groupe intitulé "Langagez-vous", groupe de prévention et de soutien psycho-affectif autour de la communication, s'est mis en place suite au constat d'un fort besoin d'accompagnement en orthophonie.

Ce groupe vient donner une première réponse aux parents dans le but de prévenir l'installation et/ou l'aggravation du trouble langagier. Il permet d'apporter des connaissances de base sur le développement du langage et sur les éventuels autres troubles.

Le deuxième groupe nommé "Ces années incroyables" est un dispositif de soutien à la parentalité issu d'un programme canadien d'habiletés parentales. Il nous est apparu comme un outil nécessaire face à la demande d'aide croissante formulée par les parents dans leur rôle éducatif au quotidien avec leur enfant. Confrontés à des comportements comme l'agitation, l'opposition, l'intolérance à la frustration, la difficulté de régulation émotionnelle de leur enfant, ils se questionnent, se sentent démunis et épuisés. Ces difficultés trouvent parfois leur origine dans un trouble du développement chez leur enfant. Participer à un groupe de parents, c'est au départ parce qu'on se sent en difficulté avec un enfant ou sur une situation précise et qu'on se questionne sur l'efficacité des réponses apportées. Mais, c'est aussi un engagement important qui demande de l'investissement de la part de chaque parent.

De ce fait, intégrer un groupe de parents permet à chacun d'être écouté, respecté et soutenu par des professionnels et par des pairs. Chaque membre est important, chacun a l'expertise de son histoire personnelle et de ses enfants.

C'est la richesse des parcours de chaque parent et l'échange d'expériences qui fait la force du groupe et participe à restaurer le sentiment d'être un parent compétent.

#### Au CMPP...

Tout au long de l'accompagnement, l'écoute bienveillante et l'observation sont fondamentales. Ces outils nous permettent de comprendre les difficultés ressenties par les enfants, voire les parents. Parfois, l'expression ne passe pas par la parole et c'est là que nos compétences d'observation et de décryptage des comportements et des gestes deviennent cruciales. Un enfant qui semble agité, ou qui refuse de parler, peut exprimer des angoisses profondes qu'il n'est pas encore

capable de formuler verbalement. Nous nous efforçons alors de comprendre les émotions sous-jacentes à ces comportements et de trouver des outils adaptés pour l'aider à s'exprimer. Des outils spécifiques en FALC ou des pictogrammes ou relevant de la communication augmentée sont ainsi proposés pour faciliter la compréhension mutuelle de la situation et favoriser la parole. Les séances de psychothérapie et d'autres approches comme les groupes thérapeutiques (groupe conte ; groupe collage ; groupe dynamique de la parole ; groupe mieux être pour mieux apprendre ; groupe écoute cette histoire) permettent aussi aux enfants et adolescents de s'exprimer autrement qu'avec des mots. Toutes ces approches créatives contribuent à soutenir d'autres formes de communication.

Nous souhaitons conclure en précisant que l'expression et la place de la personne accompagnée sont au cœur de notre travail de CAMSP/CMPP. Nous sommes ainsi particulièrement attentifs à garantir le fait que sa parole soit sécurisée, valorisée et prise en compte dans l'élaboration conjointe du projet thérapeutique. Lors de la dernière évaluation externe arrêtée par la Haute Autorité de Santé (HAS) et réalisée en novembre 2024, la participation de l'utilisateur a d'ailleurs été relevée comme étant l'un des points forts de nos pratiques et conforter sa place reste au centre de nos préoccupations. Il s'agit en effet d'un sujet en perpétuelle réflexion sur le plan institutionnel au regard des différentes situations singulières que nous accueillons.

**Claudine BALLARIN, Éducatrice de jeunes enfants et référente qualité du CAMSP**  
**Amandine FREGARD, Psychopédagogue et référente qualité du CMPP**



## CAMSP &amp; CMPP MARMANDE-TONNEINS

## DES GROUPES DE TRAVAIL "FAMILLES" POUR LA CONSTRUCTION DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

Alexandre Jollien, nous explique dans son précieux ouvrage "Le métier d'homme" (Éditions Broché) que : "Chaque homme est, à sa mesure, une délicieuse exception". Ceci rend la participation du plus grand nombre à la fois totalement indispensable et en même temps terriblement complexe. Un projet d'établissement est déjà, en soi, un défi, qui doit pouvoir éclairer les questions de chacun, tout en décrivant ce qui s'adresse à tous. C'est cet impensé que nous allons tenter d'approcher à travers cette réflexion...



## LES QUESTIONS DE DÉPART

En matière de participation des familles en CAMSP et CMPP, il n'y a pas de conseil de la vie sociale. Le nombre de familles concernées, le turn-over des patients, les enjeux très hétérogènes du travail réalisé font que tous les établissements relevant de ces deux agréments se sont tous tournés vers d'autres formes de participation, comme le permet le décret initial n° 2004-28 du 25 mars 2004 (modifié en 2022). Il peut, par exemple, s'agir d'enquêtes de satisfaction. Cependant, avec des objectifs qui restent très souvent généralistes, cet exercice provoque parfois des questions très convenues, alimentant des réponses qui le sont tout autant. Par exemple, en revenant sur la frustration concernant les délais d'attente et en rassurant sur une satisfaction très majoritaire concernant les soins et la prise en compte de la parole de l'utilisateur. Ce qui ne révolutionne au passage ni l'un ni l'autre, l'un étant déjà satisfaisant et l'autre restant quasiment impossible à résoudre. Il convient donc de sortir de cette démarche, qui pour être conforme aux attentes réglementaires, n'en est pas moins partiellement stérile. Il s'agit de créer un contexte de confiance réciproque permettant de dépasser les "propos de surface", pour mieux approfondir et cibler les échanges, afin de mieux approcher le cœur des attentes et des éventuelles contrariétés. Dès lors, nous nous sommes demandés pourquoi, le plus souvent, seuls les salariés (et parfois les partenaires, presque toujours professionnels eux-aussi), seraient les co-auteurs du projet d'établissement ? Après tout, si un projet existe, il n'a de sens que s'il vient éclairer nos missions auprès des jeunes patients et de leurs familles. On peut dès lors supposer qu'ils auraient des choses à en dire. On peut même partir du principe que pour répondre à ces missions, ce qu'ils ont à en dire, pour partie, nous engage...

Mais ce n'est là que le début du parcours, car l'idée d'une solution fournit rarement la solution elle-même. Entre temps, intervient la question de la méthode et comme pour tout cheminement complexe, elle est déterminante. En effet, cette démarche porte en elle, un nombre incalculable d'enjeux susceptibles de mettre le processus en échec :

- Avec plus de 200 enfants au CAMSP et près de 500 enfants au CMPP, comment trouver des volontaires incarnant un échantillon représentatif de préoccupations extrêmement diverses ?
- Comment mobiliser des volontaires en dehors des soins, alors même que l'observance "normale" de ces derniers est parfois difficile à maintenir ?
- Comment, lors de la participation, ne pas créer de confusion entre des enjeux strictement individuels et un projet d'établissement qui, par nature, reste collectif ?
- Sur quelles questions mobiliser les familles ? En effet, le travail sur le projet d'établissement peut durer plusieurs mois. Il ne faut donc pas démobiliser les volontaires par des exigences démesurées, mais resserrer leur participation sur un temps et donc des thèmes très ciblés (ce qui, comme nous l'avons énoncé, facilite alors une expression plus fouillée). Quels sont, dès lors, les thèmes légitimes ?
- Ne va-t-on pas (volontairement ou involontairement), en faisant les choix décrits ci-avant, se mettre à l'abri des questions les plus délicates ? Ce qui serait clairement contre-productif...

Tout ceci pousse à beaucoup d'humilité. Comme souvent dans la vie institutionnelle, il faut humblement s'autoriser à expérimenter, pour ensuite évaluer l'impact et tenter d'améliorer les hypothèses de travail au fil des expériences. Voici donc, ce que nous avons mis en œuvre.

## DANS LA PRATIQUE

Durant l'année 2022 pour le CAMSP et 2023 pour le CMPP, nous avons mis en place un groupe de travail "familles", qui s'est réuni lors d'une unique séance, suivie d'échanges par mail, permettant d'aboutir à un compte-rendu final. Il s'agit donc d'un démarrage aux dimensions restreintes. Pour autant, les constats que nous en tirons restent riches d'enseignements.

Tout d'abord, malgré un courrier qui valorisait le mieux possible la démarche et l'intérêt de l'implication des familles, le nombre de volontaires est resté faible. La méthode retenue était de solliciter toutes les familles des enfants en traitement, partant du principe qu'elles avaient vécu la "boucle complète" : inscription, diagnostic et traitement. Ceci leur permettait de se positionner sur l'ensemble des phases de soins et nous permettait de s'adresser à plus d'une centaine de candidats potentiels.

Au final, nous avons reçu : trois familles au CAMSP et trois familles au CMPP (dont une en entretien téléphonique car elle a eu un empêchement le jour J). Le ratio sollicitation/résultat n'est donc pas enthousiasmant ! Cependant la quantité ne dit rien de la qualité, il convient donc de préciser encore un peu la méthode avant de livrer le résultat. Nous avons sélectionné les questions qui concernaient le plus directement les familles au sein du projet : modalités d'inscription, d'information et de suivi ; mais aussi espaces de parole mis à disposition, attentes sur le diagnostic, les soins, les relations avec les partenaires concernés par le parcours de l'enfant ; ou encore prise en compte des questions d'avenir, d'orientation, des soutiens possibles au terme de l'accompagnement...

Malgré le peu de personnes présentes et le côté expérimental de cette première ébauche, nous repérons quelques idées et demandes, qui n'auraient pas été versées (ou en tout cas pas de la même manière) au projet sans la contribution des parents. Par exemple :

- Les familles ont des espaces dédiés pour parler de leur enfant et des enjeux qu'ils rencontrent à leur côté, mais ressentent le besoin d'espaces individuels ou collectifs qui soient plus spécifiquement créés pour approfondir leur position de parents "en général".
- Certaines familles peuvent être en grande difficulté dans le dialogue avec des partenaires essentiels au parcours de l'enfant (école, secteur libéral, centre de loisirs...) et seraient en attente d'un étayage ciblé pour mieux se positionner et/ou mieux comprendre les enjeux à l'œuvre.
- Des groupes de parole pour les adolescents suivis (au CMPP) et des groupes d'échange de parents pourraient aider à relativiser, démystifier et finalement mieux dépasser certaines difficultés.

Ces idées ne sont bien sûr pas étrangères aux professionnels, mais ce sont leur priorisation et les modalités imaginées par les familles qui peuvent donner des indications précieuses pour l'avenir. Bien sûr, compte-tenu du faible échantillon de personnes présentes au regard de la file active (environ 700 personnes pour les deux agréments), de la subjectivité normale et légitime des personnes présentes, ceci ne constitue clairement pas des données pondérées et applicables à tous.

Mais le fait de travailler en échange direct, sans les questions isolées et traditionnelles d'une enquête de satisfaction, permet d'aller creuser plus substantiellement "les attentes", voire d'amorcer des modalités de mise en œuvre exprimées du point de vue des représentants légaux des jeunes patients accueillis.

## NOS PERSPECTIVES ET NOS RÉSERVES

Ceci nous a bien sûr poussé à mettre en œuvre les idées suggérées par les familles, comme les groupes d'échanges entre parents par exemple. Ceci n'a pour l'instant pas été possible au long cours, faute de candidats stables et réguliers. Des expériences ponctuelles sur des sujets

précis (réunion à thème par exemple) restent malgré tout ouvertes.

Cependant, l'esprit général consistant à laisser plus de place au dialogue sur la fonction parentale dans nos pratiques est resté dans nos esprits et infuse progressivement notre quotidien.

Il apparaît que la capacité à sensibiliser les familles au sens et à l'intérêt de cette pratique de groupes de travail devra être travaillée plus largement en amont de l'événement. Sans doute avec des espaces intermédiaires avant la prochaine réactualisation du projet.

Il apparaît également, que le dialogue avec les enfants les plus grands du CMPP, soit un dialogue direct avec les patients et pas seulement une vision par le prisme des familles, serait un atout précieux pour bénéficier de retours et de suggestions plus ciblées sur notre travail quotidien.

Enfin, au terme de notre évaluation externe, il nous est rappelé que l'enquête de satisfaction annuelle constitue, malgré ses limites, un élément réglementaire qui s'impose à nous. La conformité ne garantissant que trop rarement la qualité, nous réfléchissons à transformer cet exercice. Il pourrait être envisageable, en partant d'un échantillonnage raisonnable, de cibler les questions sous forme d'entretiens approfondis, pour préserver cette dynamique de dialogue avec les familles et/ou les patients, afin d'aller chercher des suggestions plus construites.

Enfin, l'idée d'une co-organisation de ces démarches avec un groupe de familles volontaires pourrait aussi favoriser une implication plus soutenue et des suggestions potentiellement mieux tournées vers leurs problématiques.

Comme nous l'avons signifié, nous ne sommes qu'au début du chemin et nous avançons au fil des expérimentations. Nous remercions en tout cas toutes celles et tous ceux qui ont favorisé cette première ébauche.

**Guillaume SCALABRE**  
Directeur CAMSP/CMPP de Marmande



## CO-CONSTRUIRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : L'IMPLICATION DES FAMILLES AU CAMSP D'AGEN



- La présentation globale du livret d'accueil : "Plus agréable et plus ludique" - "Donne envie de le lire" - "Le livret paraît plus attrayant dès la 1<sup>re</sup> page de couverture. Les couleurs donnent plus envie. Le nounours apporte une touche de douceur aussi.."
- Les informations : "Les informations sont plus faciles à comprendre, surtout pour les personnes étrangères maîtrisant peu ou mal la langue française" - "La prise en charge à 100% est importante comme information, c'est une question que les parents se posent et qui peut les inquiéter".
- Les photos : "Les parents sont toujours curieux de savoir où leurs enfants vont être".
- L'activité chiffrée du CAMSP : "Les nombres impressionnent - ces nombres pour seulement 10 professionnels !"

Au sein du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, nous accueillons les questions des familles concernant leurs enfants âgés de 0 à 6 ans sur des difficultés liées au comportement, aux relations, au langage, au sommeil. Nous évaluons avec les familles ces difficultés mais aussi les ressources de l'enfant afin de formaliser un projet d'accompagnement personnalisé.

Cette co-construction, entre famille et professionnels, est le levier essentiel pour garantir un accompagnement au plus près des besoins de l'enfant et respectueux des attentes de la famille. Loin d'être une simple application des textes réglementaires, cet engagement conjoint repose sur une volonté commune de partager les savoirs et d'œuvrer ensemble à l'évolution de l'enfant.

Dans la continuité de notre démarche d'impliquer les familles, nous leur proposons aussi de jouer un rôle actif dans la conception de certains outils ou documents qui présentent notre établissement et notre fonctionnement, comme le livret d'accueil par exemple.

Le livret d'accueil est un document obligatoire remis à la famille, dès le premier rendez-vous au CAMSP. C'est bien plus qu'un simple document informatif. Il est la première interface entre notre structure et la famille.

Afin que le livret d'accueil réponde au mieux aux attentes et aux besoins des familles, nous avons proposé à des parents volontaires de réécrire avec nous la nouvelle version du livret d'accueil-parents, pour s'assurer que le contenu rédigé en FALC (Facile À Lire et à Comprendre) soit accessible. Les familles nous ont aidés, en effet, à identifier les informations dont elles ont besoin pour se représenter le CAMSP, mais aussi à repérer les termes techniques ou administratifs qui nécessitent d'être clarifiés.

Cette rencontre a regroupé trois mamans d'enfant suivis au CAMSP autour d'un moment d'échange. Elles nous ont ainsi précisé leurs commentaires concernant :

Par ailleurs, les mamans nous ont permis d'ajuster certaines informations et ont fait aussi des propositions judicieuses : "Il serait intéressant de préciser que le relais de soins se fera dans un autre établissement" - "mettre le logo (goutte rouge) de la localisation du CAMSP sur la carte du Lot-et-Garonne et noter Agen pour que l'on comprenne que c'est une carte du département".



Les mamans ont apprécié notre démarche d'impliquer les familles dans la conception des outils de présentation du CAMSP : "C'est important de demander l'avis aux personnes à qui s'adresse le livret et qui sont concernées". De plus, c'est important de "se dire qu'on a pu vous aider en échange de tout ce que vous faites pour nos enfants" - "c'est gratifiant pour nous". Elles ont fait aussi d'autres propositions comme : "Mettre des affiches avec des informations clés dans les salles d'attente des médecins car les familles qui patientent, regardent souvent ce qui est au mur" - "Ajouter que c'est ouvert à tous sur simple sollicitation des parents".



Le premier concerné par l'accompagnement au CAMSP est l'enfant. Il nous est apparu indispensable de s'adresser à lui directement, au travers d'un livret d'accueil-enfant. Pour s'adapter aux besoins de l'enfant, nous avons décidé de construire ce livret à partir d'un personnage principal auquel l'enfant peut s'identifier. Pour ce faire, nous avons fait appel à une dessinatrice professionnelle, Vanessa MELEIRO.



Ce livret d'accueil-enfant est essentiellement visuel. Il présente le personnage "nounours" inséré dans différentes photos du CAMSP (escalier d'entrée, salle d'attente, bureau du médecin, autres bureaux, parking), retraçant le parcours d'un enfant accueilli dans notre structure. Puis nous avons choisi d'y mettre une touche interactive avec un chemin à tracer vers le bureau où l'enfant est pris en charge. De plus, nous avons ajouté le personnage à colorier et à découper pour donner un côté ludique.

Ce livret d'accueil enfant est présenté à l'enfant lors de la consultation médicale d'accueil conjointe (avec l'éducatrice ou une psychologue). L'enfant repart avec son petit livret à la maison. Il pourra le revoir avec ses parents selon ses besoins ou à l'initiative des parents pour annoncer un prochain rendez-vous, par exemple.

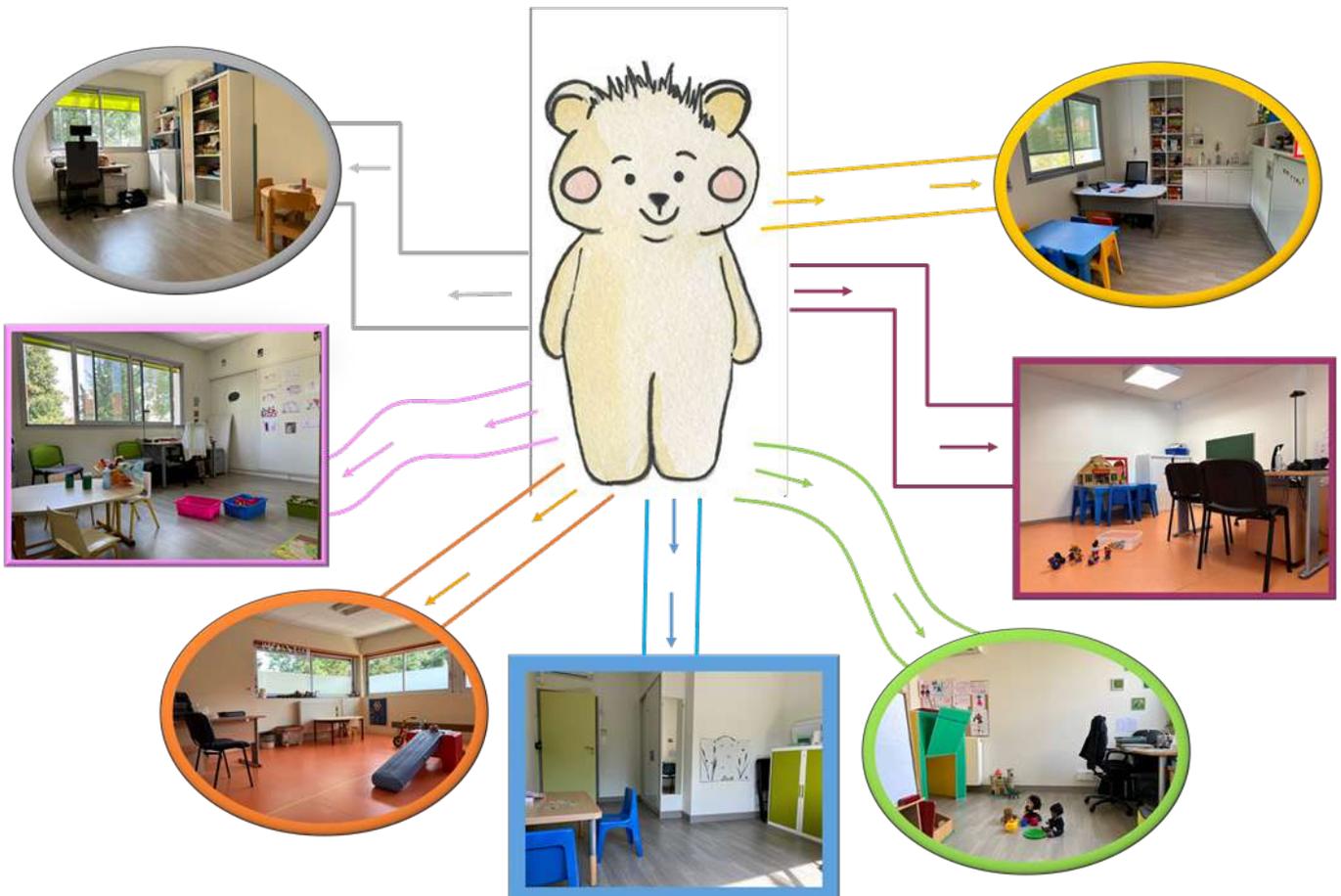
Pour s'assurer de l'adaptation et de la pertinence de cet outil, nous avons proposé à un groupe d'enfants (avec l'accord de leurs parents) de réagir à ce livret lors d'un moment d'échanges avec une pause goûter. Les professionnels animant ce groupe ont recueilli les paroles spontanées des enfants comme : "je vois un ours content, un ours triste, un en colère" ; "là, il monte l'escalier" ; "là, c'est la salle d'attente" ; "et après, tu dois colorier le nounours" ; "on comprend que c'est le CAMSP". Les enfants ont apprécié le personnage principal et identifié sans difficulté le CAMSP.

Parallèlement, nous avons proposé aux parents des enfants de ce groupe de nous faire aussi un retour sur ce livret "nounours". Lors de cette rencontre, les parents ont précisé : "Il est très visuel, c'est bien". "Dans le bureau médical, il manque la représentation du médecin pour que ce soit cohérent avec le texte", ce qui nous a permis de rajouter le logo représentant le Docteur. Nous leur avons demandé quand remettre le livret d'accueil à l'enfant.

Ils ont répondu "au deuxième rendez-vous avec le médecin car l'enfant est présent, pas forcément à l'accueil avec l'assistance sociale", ce qui a conforté notre idée.

Cette élaboration conjointe de documents ayant fait ses preuves, nous allons continuer ce travail d'implication des familles sur d'autres projets comme notamment un flyer de présentation du CAMSP et de nouvelles affiches pour salle d'attente.

**Nelly LOISEAU**  
Psychologue clinicienne  
CAMSP d'Agen



## LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES D'ENFANTS PRÉSENTANT UN TSA : VERS UNE CO-CONSTRUCTION DES ACCOMPAGNEMENTS

L'accompagnement de jeunes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) nécessite une approche globale, cohérente et individualisée. Dans cette dynamique, la famille occupe une place centrale, non seulement en tant que témoin quotidien du fonctionnement du jeune, mais aussi comme partenaire actif dans la mise en œuvre et la continuité des interventions.

La famille peut être reconnue comme experte d'usage et comme une ressource indispensable. L'idée d'expertise d'usage fait référence à un savoir issu de l'expérience, du vécu quotidien, que les familles développent dans leur rapport à l'enfant. Elles détiennent une connaissance fine de ses particularités, de ses compétences, de ses réactions émotionnelles, de ses stratégies de communication et de ses besoins spécifiques.

La reconnaissance de cette expertise parentale s'inscrit dans une approche centrée sur la personne, telle que promue par les RBPP<sup>1</sup> de la Haute Autorité de Santé, qui insiste sur la co-construction du projet d'accompagnement avec les familles. Dans ce cadre, les parents ne sont pas de simples "usagers" passifs mais bien des partenaires actifs, consultés, écoutés et impliqués à chaque étape du parcours de leur enfant.

La famille a un rôle clé dans la généralisation des apprentissages. Les jeunes avec TSA peuvent éprouver des difficultés à généraliser des compétences acquises en situation structurée vers des contextes plus naturels ou imprévisibles. Cette difficulté de transfert est documentée notamment dans les approches issues de l'analyse appliquée du comportement (ABA), qui soulignent l'importance de varier les contextes d'apprentissage pour favoriser la généralisation. Ainsi, la famille devient le relais naturel de l'équipe professionnelle pour permettre au jeune de reproduire, répéter et intégrer les apprentissages dans son environnement quotidien.

Prenons l'exemple du travail mené en psychomotricité autour de la tenue de la fourchette : l'objectif est de développer les habiletés motrices fines nécessaires pour que le jeune puisse s'alimenter de manière autonome. Si cet apprentissage reste limité à l'espace thérapeutique, il risque de ne pas s'inscrire durablement. En revanche, si l'enfant est invité à mobiliser cette compétence lors des repas à la maison, dans un cadre signifiant et motivant, le geste prend sens et devient fonctionnel. De cette manière, la généralisation ne peut se faire sans une continuité entre les contextes éducatifs et familiaux. Les familles jouent ici un rôle de passerelle essentielle, qui permet de renforcer la cohérence des interventions des professionnels.

Il faut entretenir une relation de réciprocité en s'appuyant sur les savoirs croisés. Il est également fondamental de souligner que la relation famille-professionnels n'est pas unidirectionnelle. Non seulement les professionnels transmettent des outils, des méthodes, des stratégies, mais ils reçoivent en retour des informations essentielles sur l'environnement familial, le rythme de vie, les rituels quotidiens, les modalités de communication utilisées à la maison, etc. Ces éléments permettent d'adapter les

interventions en respectant la singularité de chaque jeune, dans une logique de soutien individualisé. Cela rejoint les principes de l'approche systémique, qui considère la famille comme un système dont chaque membre influence et est influencé par les autres. Travailler avec un jeune sans prendre en compte sa famille, c'est risquer de méconnaître une grande partie des dynamiques qui influencent son développement. Par ailleurs, il est bon de se rappeler que les apprentissages de l'enfant sont facilités lorsqu'ils s'inscrivent dans une relation d'accompagnement bienveillante et structurée. Cette posture peut tout à fait être portée conjointement par les professionnels et les familles.

Un point essentiel dans cette dynamique de partenariat réside dans le respect de la volonté du jeune majeur quant à l'implication de sa famille dans son projet personnalisé. En effet, selon les principes de l'autodétermination et des droits fondamentaux liés à la personne, il est impératif de prendre en compte le souhait du jeune adulte, qu'il s'agisse d'inclure ou non ses parents dans les décisions le concernant. L'équipe pluridisciplinaire doit accompagner ce positionnement avec respect, en s'assurant que le jeune est suffisamment informé et soutenu dans ses choix. Ce respect de l'autonomie participe à la construction de son identité d'adulte et favorise son engagement dans son propre parcours. L'implication de la famille ne peut donc se faire qu'avec le consentement explicite et éclairé du jeune.

Alors nous créons une véritable alliance éducative. L'alliance avec les familles repose sur la confiance, la communication ouverte et la reconnaissance mutuelle des compétences. Cela suppose aussi de prendre en compte les éventuelles difficultés vécues par les parents : épuisement, culpabilité, sentiment d'impuissance, parcours du combattant pour l'accès aux droits, etc. Une posture empathique et collaborative est alors essentielle pour construire un partenariat durable.

Quand cela est possible, le travail avec les familles de jeunes avec TSA n'est pas une option, mais une condition de réussite. Il s'agit de reconnaître la complémentarité des savoirs, d'organiser une réelle continuité entre les temps professionnels et familiaux, et de soutenir les parents dans leur rôle. Ce partenariat ne repose pas uniquement sur des échanges d'informations, mais sur une relation de confiance, d'écoute et de respect mutuel.

<sup>1</sup>RBPP : Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles

**Marc ALIAS**  
Directeur du pôle "Landes"



## LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES AU SEIN DU DHA DE GARDÈS

Le travail avec les familles au sein du DHA de Gardès est essentiel pour promouvoir l'inclusion, la capacité d'agir et l'accès à la citoyenneté des personnes concernées. Le DHA et l'ESAT jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, en leur offrant un cadre de vie adapté et des opportunités de travail. Nous tenterons d'explorer les différentes dimensions de ce travail collaboratif et ses impacts positifs sur la qualité de vie des résidents.

### L'inclusion comme pilier fondamental

L'inclusion est un principe fondamental qui guide le travail avec les familles et les résidents du DHA. Elle vise à créer un environnement où chaque personne se sent valorisée et intégrée, tant au sein du dispositif que de la société.

Le partenariat avec les familles : au sein du DHA de Gardès, le partenariat avec les familles des personnes accueillies est ancré dans nos pratiques. Malgré un public adulte, le lien avec les familles est essentiel lorsque cela est possible. Prendre en compte la singularité de chaque famille est un paramètre très important tout comme s'appuyer sur les familles en tant "qu'expertes" de leurs proches. Les familles sont des partenaires clés dans le processus d'inclusion. Elles apportent une connaissance approfondie des besoins et des aspirations de leurs proches. En collaborant étroitement avec les professionnels du DHA, les familles contribuent à la mise en place de projets personnalisés qui favorisent l'inclusion.

En ce sens, la sensibilisation des familles et du personnel aux enjeux de l'inclusion est essentielle de telle sorte qu'elles puissent agir comme un renforteur dans la mise en œuvre des projets. Cependant, nous observons quelques fois que malgré le libre choix de la personne adulte accompagnée, il peut apparaître d'éventuels freins liés aux peurs du changement ou d'autres appréhensions. À l'inverse, des demandes s'appuyant sur certaines représentations peuvent ne pas forcément tenir compte des ressources et potentialités de la personne engagée dans le projet. C'est pour cette raison que des rencontres qu'elles soient formelles ou informelles sont mises en place au sein du DHA. Ces dernières favorisent l'échange à propos des peurs et questionnements des familles dans un climat apaisé...

### La capacité d'agir comme moyen de renforcement l'autonomie

La capacité d'agir, ou *empowerment*, désigne le processus par lequel les individus acquièrent les compétences et la confiance nécessaires pour prendre des décisions et agir sur leur propre vie.

L'accompagnement personnalisé de chaque personne prend en compte ses besoins spécifiques et ses aspirations. Les professionnels du DHA travaillent en partenariat avec les familles pour élaborer cet accompagnement à des fins adaptées.

La prise de décision partagée est un principe clé de la capacité d'agir des personnes. Les résidents sont encouragés à exprimer leurs opinions et à participer aux décisions qui les concernent. Les familles jouent un rôle important en les soutenant dans ce processus et en les aidant à développer leur capacité à faire des choix éclairés.

Il me semblait essentiel pour cet écrit, que soit questionné un parent d'une personne accompagnée. J'ai contacté Mme Christine CHALOUPIY, maman d'une personne accueillie au DHA depuis 2018.

Que pensez-vous de nos échanges et notre travail auprès de vous ?

Mme CHALOUPIY : *"Les éducateurs et la direction du DHA sont à l'écoute et plutôt disponibles, un lien s'est tissé avec certains éducateurs, la notion de référence éducative est importante car c'est une personne ressource pour moi, même si toute l'équipe participe activement à l'accompagnement. J'observe également une évolution dans la transmission des informations entre le DHA et l'ESAT et cela est profitable pour l'accompagnement de ma fille. Le lien avec moi est très satisfaisant et cela est très important pour la vie de ma fille, j'apprécie énormément le fait que ma fille soit considérée comme une adulte et citoyenne à part entière au sein du DHA".*

### L'accès à la citoyenneté : une priorité partagée

L'accès à la citoyenneté est un droit fondamental qui permet aux personnes en situation de handicap de participer pleinement à la vie de la société.

Le DHA informe les résidents et leurs familles sur leurs droits et les démarches à suivre pour les faire valoir. Dès lors, les résidents sont encouragés à participer à la vie citoyenne, que ce soit par le biais de l'inscription sur les listes électorales, de la participation dans des associations ou de l'engagement dans des projets communautaires. Les familles jouent un rôle clé en soutenant leurs proches dans ces démarches et en les accompagnant dans leur engagement citoyen.

Le travail avec les familles au sein du DHA de Gardès est un levier puissant pour promouvoir l'inclusion, la capacité d'agir et l'accès à la citoyenneté. En collaborant étroitement avec les familles, les professionnels du DHA peuvent créer un environnement propice à l'épanouissement des personnes et à leur pleine participation à la vie sociale et citoyenne. Cette approche collaborative et inclusive est essentielle pour garantir le bien-être et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Le travail avec les familles est à mon sens une force qui permet d'enrichir notre accompagnement, cette collaboration est importante pour le bien-être de toutes les personnes accompagnées.

**Rachid MOBARAK**  
Accompagnant Éducatif et Social  
DHA de Gardès



## UN LIEN PRÉCIEUX ENTRE LES FAMILLES ET L'ÉTABLISSEMENT

Aux foyers la Ferrette, les familles ont la possibilité d'avoir un rôle dans la vie des personnes accompagnées. Témoins de leur parcours de vie, elles peuvent être associées à la construction du projet personnalisé de l'utilisateur, selon le souhait de la personne. Cette démarche participative favorise non seulement l'inclusion et l'autodétermination des résidents, mais elle permet aussi aux familles d'être concernée quant à l'accompagnement proposé.

Leur implication peut aller bien au-delà de rencontres formelles. C'est le cas de la famille de Benjamin qui a, par le biais des actions proposées par l'association des résidents ou encore par son investissement au sein du CVS, démontré que les familles peuvent avoir une place dans le parcours de vie de leur enfant, au sein des établissements.

Voici leur témoignage :

*"Longtemps, nous, les familles, avons été considérées comme des empêchements de tourner en rond. Aujourd'hui le bien-être des résidents étant au cœur des préoccupations de chacun, nous sommes des partenaires des professionnels des institutions car l'amour ne suffit pas. C'est une évidence pour moi de m'impliquer dans la vie de l'établissement comme je le faisais pour ma fille et son école. Elue au CVS, cela me permet de me tenir informée et de porter la parole des parents. Plusieurs résidents sont venus passer le week-end chez nous où une journée à Listrac pour vendanger, faire une randonnée lors de la fête du village, récolter des barriques vides... Un de nos meilleurs souvenirs est le dimanche très pluvieux pendant lequel une trentaine de personnes sont venues construire la piste cyclable avec en récompense le repas tous ensemble dans la salle de loisirs.*

*Bien avant que le mot existe, nous avons organisé chez nous des déjeuners "papotin" afin que les donateurs et sympathisants lors de la tombola ou du loto puissent rencontrer les résidents. La Ferrette est le lieu de vie de mon fils Benjamin et ses camarades et il me semble naturel de participer dans la mesure de mes possibilités à faciliter et embellir leur quotidien."*

Brigitte Lemouneau

*"Je suis bien à La Ferrette. Je suis content qu'elle participe au CVS. J'étais inquiet au début mais depuis ça va. Ma famille participe aux fêtes et j'en suis content."*

Benjamin Lemouneau



Benjamin Lemouneau et ses parents

Le Foyer La Ferrette est bien plus qu'un simple foyer, c'est un espace de vie, d'échanges, de socialisation et de construction identitaire, où la place des résidents est centrale dans une dynamique d'accompagnement bienveillante et participative. Dans cette logique d'autodétermination de la personne, la place de la famille à la Ferrette est possible à différent niveau, selon le degré d'implication souhaité par les personnes et leur famille. C'est souvent par le biais de l'association des résidents que les familles se mobilisent en nombre autour de projets, comme par exemple la vente de tickets de tombola ou la recherche de lots. Les résidents sont fiers de revenir sur l'établissement avec des lots trouvés ou de l'argent récupéré grâce à la vente de tickets.

La proposition des Foyers La Ferrette est de travailler le projet d'accompagnement à partir de la personne, avec son environnement, sans jamais se substituer à la famille. C'est un lieu où chacun à sa place, dans une dynamique commune visant à l'épanouissement et le bien-être du résident.

**Naomi GUILLEBOT-WILD, Adjointe de Direction**  
**Elisabeth REPLLINGER, Adjointe de Direction**  
**Cyril MARTZ, Directeur Foyers la Ferrette**



## USAGER ET FAMILLE : UNE IMPLICATION ESSENTIELLE

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) ont pour mission d'accompagner des enfants, adolescents et jeunes adultes confrontés à des situations familiales difficiles. Certains de ces jeunes présentent des troubles du comportement majeurs, rendant leur prise en charge complexe, nécessitant une approche spécifique. L'accompagnement repose d'une part sur la sphère éducative et d'autre part sur le soin avec la prise en compte des besoins et des troubles psychiques. L'implication active des jeunes et de leur famille permet d'instaurer un accompagnement personnalisé et cohérent. Une prise en charge efficiente repose sur cette collaboration, permettant de renforcer le bien-être et l'épanouissement des jeunes.

### L'importance de l'implication des jeunes

Ils sont acteurs à part entière de leur parcours de prise en charge. Bien que leur placement découle de difficultés familiales, personnelles, il est essentiel de les considérer comme des partenaires dans l'élaboration de leur projet de vie. Leur place au sein de la maison d'enfant ne doit pas se limiter à celle d'un simple bénéficiaire d'un cadre éducatif ou encore de soins, mais inclure une participation active, leur permettant d'exprimer leurs besoins, leurs aspirations et leurs attentes. Cela nécessite une relation de confiance et une écoute attentive de la part des éducateurs et des travailleurs sociaux. La reconnaissance de leurs potentialités et de leur fragilité est un levier pour la construction d'une estime de soi positive. L'accompagnement éducatif et thérapeutique doit être flexible, personnalisé, centré sur les ressources et les capacités du jeune. Cela passe notamment par des activités éducatives et thérapeutiques adaptées visant à soutenir leur développement personnel et à mieux gérer leurs troubles du comportement, tout en les aidant à construire des repères pour l'avenir.

### Le rôle clé de la famille

Si l'implication des jeunes est primordiale, celle de leurs familles l'est également. Bien que certains jeunes soient éloignés pour des raisons de protection, celle-ci reste un acteur nécessaire dans le processus d'accompagnement. La famille, doit être vue comme un des piliers du parcours du jeune, en fonction des capacités de chacun, son implication dans les démarches éducatives et thérapeutiques est incontournable. Il peut être complexe pour certains jeunes de bénéficier d'un cadre familial structurant, en raison de diverses difficultés. Le travail avec les familles de jeunes placés ayant une double vulnérabilité représente donc un défi complexe.

Dans ce contexte, plusieurs axes de travail sont nécessaires :

#### 1. Renforcer la relation parent-enfant

Même si l'enfant est placé, il est important de maintenir ou de reconstruire une relation saine entre l'enfant et ses parents, si cela est possible et sécuritaire. Cela passe par des rencontres, des thérapies familiales ou des suivis réguliers pour améliorer la communication, renforcer ou reconstruire les liens affectifs.

#### 2. Évaluer et s'assurer du suivi psychologique

Un suivi régulier par des professionnels de la santé mentale, comme des psychologues ou des psychiatres, est nécessaire pour comprendre les spécificités de la double vulnérabilité du jeune. Cela peut inclure des thérapies individuelles, mais aussi des groupes de parole ou des aides et analyses dans le cadre de la famille.

#### 3. Soutenir la famille

Accompagner les parents dans la compréhension des besoins, des attentes de leur enfant et la manière d'adapter leur parentalité face au placement est une nécessité. Un travail de médiation et de soutien parental peut ainsi être mis en place afin de restaurer, apaiser ou renforcer les liens familiaux. Il est crucial d'être à l'écoute des doutes et questionnements des parents pour qu'ils puissent répondre au mieux aux besoins de leur enfant et qu'ils soient en capacité d'apporter des réponses adaptées.

#### 4. Créer un cadre sécurisant et rassurant

Il est essentiel que le jeune se sente soutenu et en sécurité émotionnelle. Cela passe par la mise en place d'un cadre structurant, où les règles sont claires et rassurantes. Lorsqu'un jeune se sent en confiance, il est davantage en mesure de faire face aux imprévus et d'adhérer à l'organisation ainsi qu'aux propositions des professionnels. Il sait, qu'en dépit des aléas, un soutien adapté sera toujours présent. Face à la frustration, il est fondamental de permettre au jeune d'exprimer ses émotions sans crainte d'être jugé. Des temps calmes, des activités apaisantes et des moments de relaxation peuvent alors contribuer à renforcer son équilibre émotionnel.

#### 5. Adopter une approche systémique

Cela permet de mobiliser l'ensemble des acteurs gravitant autour du jeune : travailleurs sociaux, éducateurs, psychologues, enseignants. Le but étant de coordonner les efforts et assurer un accompagnement cohérent à différents niveaux. L'implication bienveillante de la famille dans ce processus est primordiale pour renforcer les repères et le soutien dont le jeune a besoin.

## 6. Sécuriser les périodes de transition

Ces périodes, qu'il s'agisse d'une sortie de placement ou d'un retour au sein du foyer familial, nécessitent une préparation minutieuse ainsi qu'un suivi post-placement adapté. Ce travail permet de limiter les risques de rupture et d'assurer une réintégration plus sereine. Une vigilance est portée sur l'environnement familial avec une approche individualisée prenant en compte les spécificités de chaque famille et les besoins propres à chaque jeune.

## 7. Assurer la coordination des différents acteurs

Le travail de coordination entre les différents professionnels (éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) et la famille est un facteur clé du succès du placement en MECS. Il est indispensable que l'équipe éducative collabore de manière transversale avec la famille et que des points réguliers soient organisés ce qui permet de maintenir un lien structurant pour le jeune.

En conclusion, l'accompagnement des jeunes en MECS repose sur une démarche de co-construction du projet personnalisé. Il est nécessaire de dépasser la perception d'un placement institutionnel isolé pour adopter une approche plus inclusive et participative. Il est donc impératif d'impliquer activement les jeunes et leurs familles, malgré les difficultés que cela représente parfois, dans les processus décisionnels tout en favorisant un accompagnement global. Les MECS peuvent ainsi devenir de véritables espaces de soutien et de réconciliation, où chaque jeune peut se voir offrir un lieu au sein duquel il peut se construire, trouver sa place et se projeter sereinement dans l'avenir.

**Marie DULUC**  
**Nathalie SOUBIES**  
Éducatrices Spécialisées Coordinatrices  
MECS Les Grenadiers



## LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES : OUTIL INDISPENSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN SESSAD

Le SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) est une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin psychiatre, d'éducateurs, de moniteurs d'ateliers, d'une psychologue, d'une psychomotricienne et d'une assistante de service social.

Aujourd'hui, les orientations vers le SESSAD du Confluent sont préconisées auprès des parents par le milieu scolaire et/ou les structures de soins (CAMSP, CMPP...). Nous accueillons des jeunes de 6 à 20 ans, orientés par la MDPH.

La démarche d'inscription repose sur la demande des parents, des représentants légaux.

Accueillir et accompagner un enfant dans le cadre du SESSAD est avant tout une rencontre avec ses parents, ses représentants légaux. Ce sont eux qui acceptent de confier leur enfant à des professionnels qui seront amenés à le soutenir dans ses difficultés, ses fragilités.

Le travail avec la famille est un axe important de l'accompagnement du SESSAD.

Il est important d'être à son écoute afin de proposer l'accompagnement global du jeune et de répondre au mieux aux besoins de chacun.

La famille est rencontrée à plusieurs moments de l'accompagnement : de la rencontre initiale lors de l'admission et tout au long du suivi avec un temps fort lors de la co-construction du projet personnalisé.

L'admission permet de repérer les missions du SESSAD afin de mieux appréhender les accompagnements qui pourront être proposés.

C'est également l'un des moments où la famille pourra exprimer ses attentes, ses demandes concernant le suivi. À partir du moment où les parents/représentants légaux acceptent l'accompagnement du SESSAD, ils seront rencontrés en présence de l'enfant lors d'un entretien psycho-social co-animé par la psychologue et l'assistante de service social afin de recueillir les éléments d'anamnèse et de l'histoire familiale.

Il est important d'instaurer un climat de confiance et de favoriser l'alliance thérapeutique afin que la communication soit fluide avec le jeune, sa famille et le SESSAD. La famille sait qu'elle peut nous interpellier à tout moment afin de partager tout élément qu'elle jugerait utile à l'accompagnement.

Le travail mené auprès des familles, tant au niveau socio-éducatif qu'au niveau psychologique, réside dans la prise de conscience des compétences et des fragilités de leur enfant.

L'équipe considère son action comme un accompagnement et un soutien.

Elle apporte une grande importance au fait de favoriser l'autodétermination des familles : droit à l'initiative, à la parole et leur permettre d'avoir un réel pouvoir d'agir. C'est ce regard croisé entre enfants, représentants légaux et professionnels qui permet de co-construire et d'élaborer un projet personnalisé.

Ce temps de co-construction est très investi par les familles et les jeunes. L'équipe pluridisciplinaire fait part de l'analyse partagée et des objectifs de travail de chacun. C'est l'occasion d'échanger avec la famille, qui fait part de ses attentes, observations, difficultés, progrès, questionnements...

Accompagner un enfant c'est travailler avec la famille, c'est intervenir directement auprès des enfants en proposant des actions éducatives, thérapeutiques, de rééducation ou des interventions à domicile lorsque la famille en exprime le besoin.

Le SESSAD ne travaille pas uniquement sur la parentalité mais intègre cette notion dans la nécessaire prise en compte systémique de l'accompagnement du jeune. "On ne naît pas parent, on le devient" ce chemin est parfois compliqué, ponctué de doutes, de peurs, d'empêchements, d'entraves...

Dans une relation de confiance, certains parents peuvent solliciter l'équipe du SESSAD pour les soutenir dans leurs fonctions parentales auprès de leur enfant. Nous nous appuyons pour cela sur les ressources des parents.

Les professionnels peuvent contribuer à ce que les parents poursuivent ou retrouvent une expérience de parentalité heureuse et équilibrée.

**Virginie PERROU**  
Assistante de service social  
**Fabienne TREZEGUET**  
Psychologue clinicienne  
**DIME du Confluent**



## FAMILLES EXPERTES, LE SOCLE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Chaque personne en situation de handicap a le droit à un parcours de vie dirigé vers l'autonomie afin de la rendre la plus libre possible dans une société lui garantissant l'exercice de ses droits et de sa citoyenneté. Le principe de la société inclusive est posé dans la loi de 2005 pour l'égalité de droits et des chances. L'objectif d'une société inclusive devient l'engagement de tous. Bien que cet objectif soit un défi pour toute personne en situation de handicap, ses proches et les aidants, les professionnels se doivent de tout mettre en œuvre pour y tendre le plus possible. Cela suppose de penser autrement les accompagnements et de proposer des solutions multimodales, multifformes construites autour d'un parcours cohérent.

L'établissement Les Rives du Lot, organisé en Dispositif (DIME), s'engage dans une démarche d'ouverture tout en maintenant un environnement à la fois sécurisant et sécurisé pour les jeunes accompagnés et leurs familles. Cet engagement repose sur la collaboration active de tous les acteurs, un élément essentiel pour promouvoir l'autonomie des jeunes et favoriser leur accès à une plus grande liberté.

L'ALGEEI offre une palette variée de modalités d'accompagnement, conçues pour répondre aux besoins spécifiques de chaque personne accompagnée. En coordination étroite, tous les sites travaillent à garantir aux familles une prise en charge sur mesure. Cette collaboration permet d'assurer une continuité d'accompagnement tout au long du parcours de vie, avec des services adaptés aux évolutions de chaque situation.

La diversité des options d'accompagnement vise ainsi à offrir une réponse complète et cohérente aux personnes et à leurs familles, afin de créer un environnement structurant et sécurisant où les personnes peuvent évoluer et acquérir de nouvelles compétences. L'importance du partenariat avec les familles témoigne de l'engagement de l'association et des établissements à offrir un suivi adapté aux spécificités des personnes avec des pratiques fondées sur une compréhension approfondie de leurs besoins spécifiques.

Pour concevoir un accompagnement véritablement adapté, il est essentiel de s'appuyer sur les familles et de procéder à une évaluation précise des particularités cognitives de chaque jeune.

Cette évaluation permet de comprendre la logique de fonctionnement de la personne accompagnée, qui sera ensuite le socle autour duquel sera construit le projet éducatif et pédagogique personnalisé.

L'établissement Les Rives du Lot adopte une approche centrée sur l'adaptation des méthodes pédagogiques et de l'environnement aux spécificités de chaque jeune. En effet, les difficultés d'adaptation et le mode de pensée singulier de certains jeunes ne permettent pas toujours l'utilisation des méthodes standards. Ainsi, ce sont les méthodes d'accompagnement et le cadre de vie qui s'ajustent aux jeunes et non l'inverse. Cette flexibilité permet de répondre aux besoins individuels et de soutenir le développement personnel et social de chaque jeune.

Grâce à cette démarche d'accompagnement personnalisé, l'établissement Les Rives du Lot, entre autres, vise à offrir aux jeunes les outils pour progresser vers une autonomie accrue. La coopération entre les différents professionnels, les familles et les jeunes eux-mêmes est au cœur de cette réussite. En fournissant un espace sécurisant, respectueux et adaptable, l'établissement permet aux jeunes d'évoluer sereinement et de s'épanouir dans un cadre rassurant, où chaque avancée permet une nouvelle étape vers un épanouissement personnel.

La place des familles demeure un élément de forte attention au sein de l'association et du dispositif. Elles sont associées à l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement de chaque jeune, à sa mise en œuvre, à son suivi régulier et à son évaluation.

Pour garantir aux familles une communication la plus fluide et efficace possible sur les accompagnements, les équipes pluridisciplinaires mettent en place des moyens de communication individualisés (cahier de liaison, appel téléphonique, rendez-vous, visites à domicile...).

Les familles sont des experts de leur enfant, l'ensemble de l'équipe s'appuie sur cette expertise pour répondre aux besoins des jeunes.

**Stéphanie PRADIER**  
Directrice DIMÉ Les Rives du Lot



**DuoDay**  
2025



**Emploi & Handicap,**  
et si on commençait par un duo ?

**Rendez-vous le 20 novembre 2025**

**0 800 386 329** Service & appel gratuits

[www.duoday.fr](http://www.duoday.fr)



JOURNÉE ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR PERSONNES VIEILLISSANTES



En collaboration avec le Comité Départemental du Sport Adapté de Lot-et-Garonne, une journée d'activités physiques pour personnes vieillissantes s'est déroulée le jeudi 28 novembre 2024 à la salle des sports de Lafitte-sur-Lot, salle mise à disposition par la Mairie.

Moment de partages et de rencontres, ce loisir est le plus apprécié des personnes accompagnées. Cette activité physique permet de maintenir leurs capacités d'autonomie sociale, physique, psychique et cognitive à travers des ateliers adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.

C'est aussi, permettre aux personnes accompagnées vieillissantes :

- De pratiquer une activité physique constituant un des atouts majeurs pour prévenir la perte d'autonomie et favoriser un vieillissement en bonne santé.
- De permettre à la personne de passer de l'inaction à l'action, de provoquer chez elle l'envie de "bouger son corps", de proposer à la personne, dans un climat stimulant, une découverte ou une redécouverte de l'usage de son corps, de ses possibilités motrices.
- De partager un instant convivial et d'échange dans une climat de bienveillance et d'écoute.

Plusieurs participants se sont retrouvés à midi autour d'un repas issu de leur panier :

- 8 Personnes du Foyer de Vie de La Couronnes de Boé
- 4 Personnes du Service d'Accueil de Jour de Montclairjoie de Sainte-Livrade
- 3 Personnes du FAM Bastide de Monségur en Gironde
- 6 Personnes du SAJ du DHA de Gardès de Tonneins.

Les activités ont démarré à 14h autour de plusieurs ateliers préparés en fin de matinée :

- Parcours de motricité pour permettre des actions corporelles contribuant au maintien moteur, sensoriel et cognitif. Par les actions dans un environnement défini, la personne va maintenir des capacités telles que marcher, sauter, se baisser, ... Pour cela, sont mis en place des plots sur une largeur de terrain de basket pour faire une courbe à suivre pas à pas en marchant, suivis d'échelles de rythme sollicitant l'attention et l'équilibre à mettre les pieds dans chaque barre. Le parcours se termine par un lancé de ballon dans un petit panier de basket. Le mouvement de lancer doit être principalement vers le haut et non vers l'avant.

- Jeu de passes au sol : former des équipes de deux en face à face et disposer au sol un cercle à mi-distance. Sans interruption, chaque joueur envoie le ballon à son partenaire, ballon qui doit passer dans le cercle. Ce jeu de cohésion est une manière amusante et efficace de renforcer l'attention, la coopération, la communication et la confiance.

- Pétanque molle : ces boules possèdent une épaisse enveloppe en caoutchouc PVC qui assure une bonne préhension, amortit le choc et évite le rebond. De plus le lest assure une bonne prise en main. La pétanque encourage la socialisation. Les multiples interactions entre joueurs leur donnent l'occasion de renforcer les liens sociaux, d'améliorer le bien-être mental.

- Tir à l'arc : en loisir de 5 à 10 m avec une pointe ventouse. La maîtrise de soi, la concentration, l'anti-stress... sont des mots clés de cette activité. C'est un loisir complet qui sollicite tout le corps lors du tir pour une meilleure coordination des mouvements et de l'équilibre. La progression au tir à l'arc est assez facile et rapide si l'on est motivé et attentif. Trouver le bon équilibre entre maîtrise de soi et coordination des mouvements, c'est la clef de la réussite.

- Jeu du Cornhole : il se compose d'une planche inclinée ayant un trou situé au centre en haut de la planche et de sachets remplis de graines de maïs. Le but ? Rentrer les poches dans le trou de la planche inclinée pour marquer des points. Chaque équipe ou joueur, choisit une couleur de sachet puis les lance tour à tour sur la planche.

Le Cornhole est terriblement amusant bien que ce jeu demande de l'attention et de l'adresse. L'objectif est d'être la première équipe à marquer 21 points.

- Jeu du parachute : il s'agit d'un jeu coopératif qui permet aux personnes en situation de handicap, de travailler la motricité, l'attention et la coordination, en douceur, dans un cadre de cohésion et de convivialité. Ce jeu collectif permet de renforcer les liens entre les participants. Il s'utilise avec ou sans balles. Aujourd'hui, ils ont reçu comme propositions de :

- Rouler les balles : essayer de rouler la balle dans l'orifice situé au centre du parachute
- Faire des vagues : tout en tenant le parachute, tout le monde bouge les bras vers le haut et vers le bas pour faire de petites et grandes vagues
- Soulever le parachute : lever le parachute bien haut, par-dessus la tête et le ramener vers le bas.

L'après-midi se clôture autour d'un goûter avec des boissons offertes par le Comité et des gâteaux confectionnés par le SAJ du DHA de Gardès.

Les participants ont manifesté beaucoup d'engouement, de plaisir et de respect. Les prochaines rencontres sont planifiées pour le jeudi 20 Mars et le jeudi 12 Juin 2025.

Sylvie ZERIO, Monitrice Éducatrice  
DHA de Gardès

## UNE FERME AU CŒUR DU FOYER DE VIE : UN PROJET ENRICHISSANT POUR TOUS

Depuis plusieurs années, le foyer de vie La Couronne travaille sur un projet ambitieux : la création d'une ferme au sein de l'établissement. Ce rêve est devenu réalité par l'accueil de ses deux premiers habitants en septembre 2024 avec l'arrivée de Léonardo et Nelson, les alpagas. En février 2025, le groupe s'est agrandi avec l'arrivée de deux poneys miniatures, Obiwan et Octavia.

Ce projet, fruit d'un investissement collectif, a mobilisé les professionnels et les personnes accompagnées autour de la construction d'infrastructures telles que l'enclos et l'abri pour les animaux. Mais l'engagement de chacun ne s'est pas arrêté là : tous ont participé au choix des animaux, aux visites chez les éleveurs, à la sélection des matériaux et à l'apprentissage de nouvelles connaissances liées au bien-être animal.

La concrétisation de ce projet a été le résultat d'une véritable collaboration avec divers acteurs locaux. Le foyer a travaillé avec des entreprises pour acquérir le matériel nécessaire à la construction des abris, ainsi que les ressources alimentaires pour les animaux. Par ailleurs, la commune de Boé, particulièrement dynamique et impliquée, a été un partenaire clé en soutenant activement le développement de cette initiative.

Chaque jour, les personnes s'occupent des alpagas et des poneys, une activité qui leur apporte de nombreux bénéfices. En prenant soin des animaux, les personnes développent leur autonomie et leur sens des responsabilités tout en évoluant dans un cadre apaisant.

Les tâches quotidiennes telles que nourrir les animaux, nettoyer leur enclos et veiller à leur bien-être, permettent aux personnes d'acquérir de nouvelles compétences. Les interactions avec les alpagas et les poneys permettent aux personnes de renforcer leur estime de soi et de vivre des moments de joie et d'épanouissement personnel.

La présence des animaux encourage l'expression des émotions des personnes et facilite la communication non verbale. Les personnes développent ainsi leur empathie et leur capacité à interpréter les besoins des animaux, des compétences qui peuvent se transférer dans leurs interactions avec les autres.

Les personnes apprennent à travailler en équipe, à s'entraider et à partager leurs expériences, ce qui renforce les liens sociaux au sein du foyer.

La responsabilité de s'occuper des animaux donne un sens et un but au quotidien des personnes, favorisant leur engagement et leur motivation. Cette "routine" structurée contribue à améliorer leur bien-être et leur qualité de vie au sein du foyer.

### Une vision d'avenir : ouverture et inclusion

Au-delà du bien-être qu'elle procure aux personnes, cette ferme a une vocation plus large. L'établissement souhaite ouvrir ses portes à un public extérieur afin de favoriser les échanges et l'inclusion inversée. Ainsi, des partenariats pourront être développés avec des écoles, permettant aux enfants de découvrir les animaux et d'échanger avec les personnes accompagnées. De même, des collaborations avec des structures telles que les MARPA<sup>1</sup> pourraient être mises en place, offrant ainsi aux personnes des moments de partage intergénérationnels enrichissants.

L'ouverture de la ferme au public représente une belle opportunité pour sensibiliser la société à la richesse des expériences vécues au sein du foyer. En favorisant les rencontres et en valorisant les compétences des personnes, ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'inclusion et de reconnaissance des capacités de chacun.

Ce projet de ferme prouve qu'une initiative collective peut transformer le quotidien des personnes accueillies et s'étendre bien au-delà des murs de l'établissement.

<sup>1</sup> MARPA : Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie

**Lallie ROQUES,**  
Accompagnante Éducative et Sociale,  
en formation Éducatrice Spécialisée  
Foyer de Vie La Couronne



### LA COURONNE POUR SUPPORTER LE SPORTING UNION AGENAIS CONTRE LE BIARRITZ OLYMPIQUE !

Des personnes accompagnées ont participé à une journée d'initiation au rugby, en partenariat avec le CDSA<sup>1</sup> 47. À la suite de cette journée réussie et de l'engouement des participants pour le rugby, le projet a été de découvrir l'ambiance d'un match du rugby du SUA afin de se familiariser avec les règles, de se rendre compte de l'énergie et de l'endurance requises et enfin s'initier à la bonne ambiance qui entoure ce sport.

Si le sport est un levier à valoriser pour l'épanouissement des personnes, il est aussi un moyen de partager des valeurs de solidarité et de cohésion, intégratif et inclusif. Les bénéfices sont aussi bien physiques que mentaux tant pour les participants dynamiques et motivés que nous étions que pour les sportifs courageux que nous avons supportés. Le 16 janvier dernier, le stade Armandie a accueilli un match de rugby entre le SUA et le Biarritz Olympique. Quatre résidents ont pu participer à l'intensité de cette rencontre sportive, grâce à l'ESAT Agnelis qui nous a offert des places.

Nous avons été invités à nous installer dans les tribunes, à des places offrant une vue imprenable sur le terrain. Tout au long du match, l'enthousiasme de chacun était palpable. Entre applaudissements et encouragements, chacun s'est mêlé à l'ambiance festive et vibrante qui régnait dans le stade.

Cette soirée a été un moyen de s'évader et de partager une nouvelle passion commune. Les sourires sur les visages et l'énergie transmise à travers les acclamations ont témoigné de l'enthousiasme des "supporters couronnais" pour ce sport.

Dans les tribunes, les commentaires et cris de joie partagés ont été l'occasion d'échanges. La magie de l'ambiance du rugby a opéré faisant oublier à chacun le froid ce soir-là. Si les sportifs du SUA et du BO ont offert une belle performance sportive avec une victoire pour le SUA, les tribunes ont été un lieu de rencontres et de partages d'émotion. Au-delà du score, cette belle soirée a permis de rappeler que le sport est un véritable créateur de liens sociaux.

Cette belle soirée a été clôturée d'un magnifique feu d'artifice.

<sup>1</sup> CDSA : Comité Départemental de Sport Adapté

**Manon ESCOUBEYROU,**  
Éducatrice sportive en formation d'Accompagnante  
Éducative et Sociale,  
Foyer de Vie La Couronne



## LE PETIT COURONNAIS

S'il est parfois difficile pour les personnes en situation de handicap intellectuel de trouver des moyens pour exprimer leur sentiment et partager leur expérience, nous avons souhaité relever le défi par la mise en place de l'activité "Journal". En ces lieux, chacun peut écrire, partager et réfléchir sur son quotidien. Ce projet pensé et souhaité par les personnes accompagnées est rendu possible par la participation et l'envie de chacun.

L'activité "Journal" permet aux personnes accompagnées d'apprendre à mettre des mots sur leur expérience, d'échanger des pensées et rechercher des idées. Ce temps propice à l'échange peut faire émerger des souhaits, des préoccupations, des ressentis, des envies, des émotions qui ont pu être vécues à tout autre moment.

Cet atelier vise à encourager l'expression personnelle, à renforcer l'autonomie et à favoriser les échanges dans un environnement bienveillant et respectueux.

À travers le journal "Le Petit Couronnais", est abordée une variété de thèmes incluant : des articles sur la vie au sein de l'établissement, mais aussi des recettes culinaires, des mots croisés et des blagues. Par le moyen de cette activité, les personnes accompagnées sont à la fois autrices, reporters et lectrices, créant ainsi un véritable espace d'entraide qui se nourrit de la diversité des expériences de chacun.

David, journaliste du Petit Couronnais, a proposé une sortie culturelle. En 2024, nous avons visité La Dépêche Toulousaine, cela a permis aux participants du groupe de découvrir les coulisses de l'imprimerie. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'établissement d'enrichir l'expérience des personnes accompagnées et d'ouvrir de nouveaux horizons.

## Exemple d'une après-midi en rédaction du journal

Chaque jeudi, les participants se réunissent pour rédiger des articles sur divers sujets, allant de leurs expériences quotidiennes aux événements au sein de l'établissement. L'activité débute par un tour de table où chacun partage ses émotions ou son humeur du jour. Ensuite, nous passons à l'écriture : soit nous continuons un article débuté lors de la séance précédente, soit nous choisissons un sujet parmi ceux qui ont été préalablement sélectionnés par l'équipe du "petit couronnais". Cette liste d'articles est définie à chaque fin de numéro et permet de guider les personnes accompagnées sur la suite du travail qui sera mené. Les participants rédigent le contenu avec l'aide des éducateurs, qui s'occupent de la mise en page du journal.

Les interviews deviennent des moments d'échanges intéressants, les journalistes peuvent aussi bien interviewer des personnes accompagnées que des professionnels qui les accompagnent au quotidien.

"Moi j'aime bien être au journal on parle des activités comme le foot, le basket." - Donatien D

"Moi je suis nouveau au journal, pour l'instant je regarde j'aime bien parler avec les autres." - Florian P

"J'aime beaucoup le journal, je suis toujours à l'heure, on parle de tout ce qui se passe à La Couronne." - Léa T

## Quelques extraits de différents articles du petit Couronnais

## - DÉFI DÉCOUVERTE VOILE 2024

"On est partis du dimanche 1er septembre 2024 au vendredi 06 septembre 2024 au soir à la Rochelle faire le Défi Voile : Alyssa, Charlotte, Donatien et Maxime sont partis au défi voile accompagnés de deux éducatrices Lallie et Sonia. Sans oublier les skippeurs Jean-Dominique et Philippe. Le défi voile c'est une course de bateaux à voiles. Le thème général était les Jeux Olympiques et Paralympiques. Chaque bateau a tiré au sort 1 pays et 1 sport. Nous, nous étions le foot et l'Inde. Nous avons imaginé une tête de proue pour notre bateau avec l'aide de Daniel et des personnes de l'atelier technique : une tête d'éléphant ! Pour les côtés du bateau, nous avons confectionné des ballons entourés de flammes aux couleurs des JO. ON A GAGNÉ, ON A GAGNÉ, ON A GAGNÉ !"

## - SÉJOUR VÉLO

"Nous sommes partis le mardi 25 juin à 10h50. Nous avons pédalé avec un super soleil mais un peu trop chaud jusqu'à Damazan."

"Au cours de ce chemin, il y a eu une petite chute et une pédale qui n'a pas résisté à l'effort d'un camarade !! Après une rigolade générale, nous avons essayé de trouver une solution mais en vain. N'étant pas loin de la Couronne une personne de l'établissement est venue nous changer de vélo !! Et nous voilà repartis."

## - LA VISITE DE LA DÉPÊCHE TOULOUSAINE

"Toute l'équipe de rédaction a eu la chance de visiter La Dépêche à Toulouse. Savez-vous que la Dépêche a déjà 150 ans ?! À l'origine la dépêche était là pour informer sur la guerre."

## - LA FERME

"Les Alpagas sont arrivés en camion de Penne d'Agenais, on leur a préparé un abri et un enclos pour dormir et s'abriter quand il pleut. Nous étions très excités, contents, impressionnés, émus, joyeux, et réticents. On les trouve trop mignons. Il faut les laisser tranquilles, car ils doivent s'habituer à nous, ils changent d'endroit car ça peut être perturbant. Ils peuvent être perdus. Ils s'appellent Nelson et Leonardo, Nelson c'est le petit alpaga marron, Léo c'est l'alpaga blanc. Ils font des petits cris."

**Linda KHADER,**  
Accompagnante Éducative et Sociale  
Foyer La Couronne

### UN POTAGER AU FOYER LA FERRETTE

Depuis bientôt un an, les serres agricoles des foyers la Ferrette à Castillonès ont repris du service. Sortir pour jardiner, biner, bêcher, planter dans un jardin adapté et accessible, a porté ses fruits.

Le jardin est devenu un endroit où il fait bon vivre qui permet d'être en lien avec la nature, avec la vie, tout en favorisant l'autonomie et le lien avec les autres.

Au printemps 2024, nous avons commencé par réparer nos outils, tous ensemble nous avons creusé des tranchées et changé les plastiques abîmés pour accueillir une saison d'été de maraîchage.

Après une période de long sommeil pour les sols, nous n'avions pas connaissance de leur état. Nous avons choisi de réaliser des cultures simples mais en grande quantité. Pour suivre le développement complet de notre projet, nous avons semé et produit l'intégralité de nos plants. Quelques familles ont pu profiter de la vente de plants de tomates réussis grâce à un printemps plutôt doux. Nous avons eu des résultats très satisfaisants.

Le réveil des serres a également éveillé les envies de jardiner de résidents. Dans un élan collectif nous avons produit 660 kg de tomates, 518 kg de courgettes, 60 kg de concombres, 30 kg de butternuts et potimarrons.

Ces récoltes ont été proposées chaque semaine à la vente auprès des familles, du personnel, rendu possible par le moyen de l'association des personnes accompagnées. Nous avons pris plaisir à en consommer une partie lors d'atelier cuisine.

Parce que notre philosophie est de partager nos récoltes avec le plus grand nombre, nous avons fait le choix de vendre notre production Bio très qualitative à un tarif bien en deçà du prix du marché.

Les bénéfices engendrés ont été intégralement reversés à "l'association des résidents de la Ferrette".

Une partie de ces gains a été utilisée cet automne pour créer une haie fruitière de 25 mètres, composée de groseilles rouges, blanches et roses, cassis, casseilles, deux amélanchiers et des framboises. Nous avons fait de nombreuses boutures qui seront proposées à la vente dès qu'elles seront prêtes (cf. photo).

Une nouvelle saison se prépare, nous espérons pouvoir remettre en service notre grande serre et nous comptons sur votre soutien pour partager nos réussites, continuer à développer notre autonomie et valoriser nos actions bio-responsables.



**Sylvain LEGRAND,**  
Moniteur d'atelier,  
Foyers La Ferrette

## LES CIGALONS À L'HONNEUR DANS LA DESTINÉE D'UN ROI : UNE AVENTURE THÉÂTRALE INOUBLIABLE DANS LES LANDES

Il y a des aventures artistiques qui dépassent la scène. La Destinée d'un Roi, pièce écrite et mise en scène par François Affagard, est l'une d'elles. Depuis deux ans, cette création originale fait salle comble à chaque représentation dans les Landes. Elle réunit sur scène comédiens, musiciens, danseurs et surtout... des résidents du Foyer de vie Les Cigalons, pour une aventure humaine et artistique d'une intensité rare.

Tout a commencé lorsque François Affagard, parent d'un bénéficiaire du foyer, a proposé d'intégrer à son projet la troupe de danse du foyer, ImproBand. Composée de dix danseurs et danseuses résidant aux Cigalons, cette troupe existe depuis dix ans et s'est déjà produite lors d'événements majeurs comme Handiculture, la Nuit du Handicap, l'AG de l'ALGEEI ou encore en première partie de l'école Capdanse de Lit-et-Mixe.

ImproBand, spécialiste de l'improvisation, a relevé avec enthousiasme le défi de la scène théâtrale, répétant main dans la main avec les comédiens des Baladins du Lac à Morcenx. Les résidents participent activement à toutes les répétitions, investis corps et âme dans cette aventure qui leur donne une place centrale sur scène.

Mais ce qui donne à La Destinée d'un Roi une dimension aussi très singulière, c'est la présence remarquable d'un groupe de Batukada. Leurs percussions puissantes et festives rythment les scènes et apportent une énergie unique à la pièce. Une ambiance sonore et musicale de haut niveau, qui transforme chaque représentation en véritable spectacle vivant et vibrant.

La pièce, qui raconte avec humour et fantaisie l'histoire d'un roi en quête de sa reine disparue, enchaîne les représentations à guichets fermés dans les villes et villages landais. Chaque date est aussi une action solidaire : les bénéfices sont reversés à une association locale du village hôte. Une belle manière de conjuguer culture, lien social et engagement.

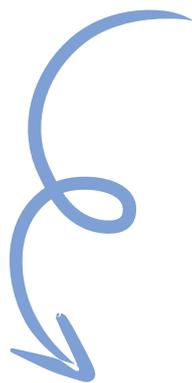
Et le succès ne faiblit pas. Pour la prochaine représentation, prévue à Mimizan le 19 avril, ce ne sont pas moins de 400 spectateurs qui sont attendus ! Une affluence impressionnante pour un projet né d'un rêve, devenu une aventure incroyable, marquante pour tous les participants. La Destinée d'un Roi est un projet où les barrières s'effacent, où la différence devient force, et où la scène devient un espace de liberté, de partage et d'émerveillement. Cette aventure humaine et artistique se poursuivra jusqu'en octobre, avec une dernière représentation prévue à Morcenx. Et déjà, de nouvelles perspectives artistiques se dessinent pour la troupe ImproBand.

Une chose est sûre : cette troupe n'a pas fini de faire parler d'elle.

**Elodie VATIN**  
Éducatrice Spécialisée  
Foyer de Vie Les Cigalons



# Nos offres d'emploi



**Retrouvez toutes nos offres  
d'emploi en scannant le QR Code**

[www.algeei.org](http://www.algeei.org)

## A

**ARS** : Agence Régionale de Santé

## C

**CAMSP** : Centre d'Action Médico-Social Précoce

**CDAPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée

**CHVS** : Centre d'Hébergement et de Vie Sociale

**CLIS** : Classe d'Intégration Scolaire

**CMPP** : Centre Médico Psycho Pédagogique

**CNSA** : Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

**CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

**CRA** : Centre Ressources Autisme

## D

**DGAS** : Direction Générale de l'Action Sociale

**DHA** : Dispositif d'Hébergement Accompagné

**DIME** : Dispositif Intégré Médico-Éducatif

**DITEP** : Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

## E

**ESAT** : Établissement et Services d'Aide par le Travail

**ESMS** : Établissement Social et Médico-social

**ESMS PIC** : Établissement Social et Médico-social Privé d'Intérêt Collectif

## F

**FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé

**FO** : Foyer Occupationnel

## I

**IME** : Institut Médico Éducatif

**Itep** : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

## K

**KAPASS** : Kit d'Accès et de Préparation Aux Soins Somatiques

## M

**MAS** : Maison d'Accueil Spécialisée

**MDA** : Maison des Adolescents

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**MECS** : Maison d'Enfants à Caractère Social

## O

**OETH** : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

## P

**PCO** : Plateforme de Coordination et d'Orientation

**PNL** : Privé à but Non Lucratif

**PRIAC** : Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicapés et de la perte d'autonomie

## S

**SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

**SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

**SESSAD** : Service d'Éducation Spéciale d'Accompagnement et de Soins à Domicile

## T

**TDAH** : Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

**TED** : Troubles Envahissants du Développement

**TND** : Troubles du Neuro-Développement

**TSA** : Trouble du Spectre de l'Autisme

## U

**UEEA** : Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme

**UEMA** : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

**UPI** : Unité Pédagogique d'Intégration

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !





**ASSOCIATION LAÏQUE DE GESTION  
D'ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET D'INSERTION**

**BULLETIN D'ADHÉSION**

Mme, Mlle, M\* \_\_\_\_\_

\* Rayer la mention inutile

En qualité de :

Personne qualifiée s'intéressant aux missions de l'association

Représentant des usagers

Usagers

Salarié

Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Association \_\_\_\_\_

Représentée par : Mme, Mlle, M. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Souhaite adhérer à l'Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de l'association et me déclare en conformité d'esprit avec sa philosophie et ses objectifs.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

LES MONTANTS 2024/2025 SONT FIXÉS À :

- ADHÉSION INDIVIDUELLE : **5 €**

- ADHÉSION ASSOCIATION : **15 €**

SIGNATURE

**À RETOURNER À :**

ALGEEI Siège - Bât. Deltagro 3 - BP 361 - 47931 AGEN CEDEX 9

Tél. 05 53 77 15 80 - contact@algeei.org

www.algeei.org

Accompagné du règlement libellé à l'ordre de ALGEEI

**BULLETIN D'ADHÉSION 2024/2025**